



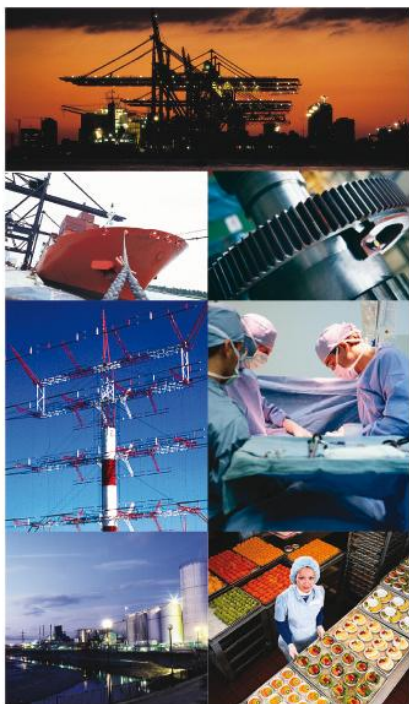
Nièvre Aménagement
13 rue Ferdinand Gambon
58000 NEVERS

À l'attention de Madame Coulon

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux sur un ouvrage d'art

RAPPORT N° BARRAGE DES SETTONS

Ce rapport annule et remplace les éventuels rapports précédents



Lieu d'intervention :

BARRAGE DES SETTONS
route D 193
58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS



N° D'AFFAIRE : A533730652
RAPPORT ETABLI LE : 22/09/2021
CODE PRESTATION : CDAM0160-3



Apave - Immeuble Canopy - 6 rue du Général Audran - CS 60123 - 92412 COURBEVOIE Cedex - SA au capital de 184 688 086 € - RCS Paris 527 573 141
Filiales opérationnelles : Apave **Alsacienne SAS** - RCS 301 570 446 ; Apave **Nord-Ouest SAS** - RCS 419 671 425 ;
Apave **Parisienne SAS** - RCS 393 168 273 ; Apave **Sud Europe SAS** - RCS 518 720 925

SOMMAIRE :

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	3
DESIGNATION DE L'OUVRAGE D'ART	3
DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE	3
EXÉCUTION DE LA MISSION	3
REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE	3
SIGNATURE ET VISA DE L'OPERATEUR DE REPERAGE	3
CONCLUSION(S) DU RAPPORT	3
RESULTATS DU REPERAGE	4
MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AFFECTES PAR LES TRAVAUX.....	4
MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	4
INVESTIGATIONS NON REALISEES	5
MOYENS D'ACCES A METTRE A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE	5
INVESTIGATION(S) APPROFONDIE(S) DEVANT ETRE REALISEE(S) PAR LE DONNEUR D'ORDRE	5
COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION	5
OBJECTIF	5
REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....	5
PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION	6
PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE	6
PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE DEFINIS PAR L'OPERATEUR DE REPERAGE	6
RAPPORT(S) ANTERIEUR(S).....	6
PRECONISATIONS	7
ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	8
ANNEXE CROQUIS.....	19
ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES	30
ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES.....	35
ANNEXE AUTRES DOCUMENTS	35
ANNEXE CERTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE.....	105

1	INFORMATIONS GÉNÉRALES
1.1	DÉSIGNATION DE L'OUVRAGE D'ART

Adresse : **BARRAGE DES SETTONS**
route D 193
58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS

Référence Cadastre : **Non communiqué**
Date du Permis de Construire : **Antérieur au 1er juillet 1997**

Nature de l'ouvrage d'art : **barrage**
Cat. du bâtiment : **Autres**

1.2	DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE
Nom :	Nièvre Aménagement	Nom : Direction Départementale des Territoires de la Nièvre
Adresse :	13 rue Ferdinand Gambon 58000 NEVERS	Adresse : rue des Pâtis - BP30069 58000 NEVERS

1.3	EXÉCUTION DE LA MISSION
Rapport N° : BARRAGE DES SETTONS	Laboratoire d'Analyses : Eurofins Analyse pour le Bâtiment Sud
Repérage réalisé par : BOUCHEREAU Emmanuel	Adresse laboratoire : 75C Avenue de Pascalet 30310 VERGÈZE
N° certificat de qualification : CPDI0753 v03	Numéro d'accréditation : 1-5922
Date d'obtention : 26/06/2020	Organisme d'assurance professionnelle : AXA FRANCE IARD
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I.CERT	Adresse assurance : 313 Terrasse de l'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX
Date de la commande : 10/06/2021	N° de contrat d'assurance : 5271124804
Accompagnateur : Barragiste	Date de validité : 31/12/2021

1.4	REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE
-----	---

Synthèse intervention SETTONS

1.5	SIGNATURE ET VISA DE L'OPERATEUR DE REPERAGE	DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT
Nom du diagnostiqueur : BOUCHEREAU Emmanuel AGENCE D'ANNECY ZA Park Nord, route de la Bouvarde 74370 METZ-TESSY		Lieu et date d'établissement du rapport Fait à METZ-TESSY le 22/09/2021

Signature



1.6	CONCLUSION(S) DU RAPPORT
-----	--------------------------

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

2 RESULTATS DU REPERAGE

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les composants et les locaux ou les volumes auxquels il a pu accéder dans des conditions normales de sécurité.

2.1 Matériaux ou produits contenant de l'amiante affectés par les travaux

Absence

2.2 Matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure
Extérieur	Passerelle de l'évacuateur de cure	Garde-corps	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P001)
Extérieur	vanne de surface	Garde-corps	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P002)
		crick ventellerie vanne de surface	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P003)
		paroi des vannes n°1	peinture sur métal	Résultat d'analyse (P012)
		paroi des vannes n°2	peinture sur métal	Résultat d'analyse (P013)
Extérieur	façade chambre des manoeuvres	Conduit de fluide	peinture verte sur descente EP	Résultat d'analyse (P004)
Extérieur	balustrade devant chambre des manoeuvres	Garde-corps	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P005)
RDC	chambre des manoeuvres	Escalier	peinture verte sur escalier en colimaçon	Résultat d'analyse (P006)
		mécanisme vanne de fond	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P007)
		Charpente	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P008)
		poutrelles plancher haut	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P009)
Extérieur	masque Lévy	Plaques ondulées et planes n°1 - plaques de fermeture des puits	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P010)
Extérieur	passerelle au dessus du canal des vannes de fonds	Garde-corps - plaques de fermeture des puits	peinture verte sur métal	Résultat d'analyse (P011)
Extérieur	vanne de	Plaques ondulées et planes	Vanne de fond N°1	Résultat d'analyse (C01)

Etage	Local	Composant	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure
	fond n°1	n°1		
		Plaques ondulées et planes n°2	Vanne de fond N°2	Résultat d'analyse (C02)
Extérieur	parement amont	Revêtement de murs n°1	Enduit sur parement amont	Résultat d'analyse (C03)
		Revêtement de murs n°2	joint sur parement amont	Résultat d'analyse (C04)

2.3 Matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante non prélevés

Sans objet

3 INVESTIGATIONS NON REALISEES

3.1 Moyens d'accès à mettre à disposition par le donneur d'ordre

Néant

3.2 Investigation(s) approfondie(s) devant être réalisée(s) par le donneur d'ordre

Néant

4 COMMENTAIRES RELATIFS A LA PRESTATION

4.1 OBJECTIF

Le repérage de l'amiante avant réalisation de travaux sur un ouvrage d'art est défini dans la norme NF X 46 102. Il consiste à rechercher, identifier, localiser et quantifier les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux tels qu'ils ont été définis par le donneur d'ordre.

4.2 REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

Loi no 2016-1088 du 8 août 2016,
Décret no 2012-639 du 4 mai 2012 modifié par le décret 2017-899 du 9 mai 2017 et par le décret 2019-251 du 27 mars 2019,
Norme NF X 46 102

4.3 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) et nature des visites sur site

Date(s) de la ou des visites	Objet
28/06/2021	DAAT
09/08/2021	complément DAAT

Documents remis :

Titre	Objet	Référence	Date	Auteur / Société
Programme de travaux	Synthèse intervention	Synthèse intervention SETTONS	24/06/2021	APAVE

Conditions du repérage : Le repérage est réalisé conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-102, qui prescrit la fréquence minimale des sondages et prélèvements au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Lorsque le repérage ne peut être dissocié de l'engagement de l'opération elle-même pour des raisons techniques communiquées par l'opérateur de repérage, le donneur d'ordre fait procéder au repérage au fur et à mesure de l'avancement des travaux projetés.

Moyens mis à disposition de l'opérateur : Cordiste pour la 2ème intervention

Commentaire : Néant

5 PROGRAMME ET PERIMETRE DE LA MISSION

5.1 PROGRAMME DE TRAVAUX DEFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Synthèse intervention SETTONS

Compléments de prélèvements en vue de la rénovation du barrage (cf pièces jointes pour plan de localisation des PLVTS)

Si des produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'auraient pas fait l'objet d'investigations car non identifiés comme concernés par le programme de travaux tel que communiqué par le donneur d'ordre, ce dernier devra effectuer des investigations complémentaires.

5.2 PROGRAMME ET PERIMETRE DE REPERAGE DEFINIS PAR L'OPERATEUR DE REPERAGE

Périmètre de repérage : Ensemble des locaux ou parties de l'ouvrage concernés par la mission de repérage, telle que découlant du programme des travaux fixé par le donneur d'ordre.

Etage	Local / partie de l'ouvrage concerné par les travaux	Visitée	Justification
Extérieur	passerelle de l'évacuateur de cure	OUI	
Extérieur	vanne de surface	OUI	
Extérieur	façade chambre des manoeuvres	OUI	
Extérieur	balustrade devant chambre des manoeuvres	OUI	
RDC	chambre des manoeuvres	OUI	
Extérieur	masque Lévy	OUI	
Extérieur	passerelle au dessus du canal des vannes de fonds	OUI	
Extérieur	vanne de fond n°1	OUI	
Extérieur	vanne de fond n°2	OUI	
Extérieur	parement amont	OUI	

Programme de repérage : Liste des composants de construction et parties de composants de construction à inspecter à l'occasion de la mission de repérage. Le programme de repérage est établi sur la base du programme des travaux fixé par le donneur d'ordre.

6 RAPPORT(S) ANTERIEUR(S)

Rapports précédents :

Date	Référence	Société	Objet	Conclusions
16/12/2020	185 DiagAviTrvx Lot01	SG2B	Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de

	Amiante- Plomb Rev00		l'amiante avant travaux	l'amiante.
--	-------------------------	--	-------------------------	------------

7 PRECONISATIONS

L'adéquation entre le périmètre de repérage associé à cette prestation et le champ d'intervention effectif des destinataires du présent document pouvant présenter des évolutions en fonction des besoins du donneur d'ordre, toute découverte de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante non identifiés notamment pour des raisons de modification du programme de travaux ou d'hétérogénéités non précisées par le donneur d'ordre, doit faire l'objet d'une suspension immédiate des travaux et d'investigations complémentaires appropriées dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que des dispositions spécifiques de protection des travailleurs intervenant sur les matériaux et produits contenant de l'amiante sont stipulées dans le cadre du code du travail.

Nous vous conseillons de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé pour concevoir le projet de suppression de l'amiante et à une entreprise spécialisée pour réaliser les investigations approfondies avec sondages destructifs et les travaux de démolition conformément aux recommandations de la CNAMTS, des CARSAT – CRAM – CGSS, des guides de l'INRS et de l'OPPBTP, et des directives de l'inspection du travail.

ANNEXE FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : C01		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - vanne de fond n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Vanne de fond N°1	09/08/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Plaques ondulées et planes n°1 - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Vanne de fond N°1		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau (friable) (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-036918-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - passerelle de l'évacuateur de cure
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Garde-corps - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (vert) (foncé) ; matériau (marron) (friable)	0

DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : C02		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - vanne de fond n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Vanne de fond N°2	09/08/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Plaques ondulées et planes n°2 - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Vanne de fond N°2		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau (friable) (marron)	0

DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-036918-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P002		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - vanne de surface
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Garde-corps - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - vanne de surface
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
crick ventellerie vanne de surface - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (noir)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : C03		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - parement amont
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit sur parement amont	09/08/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Revêtement de murs n°1 - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
Enduit sur parement amont		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau (pulvérulent) (noir) ; matériau semi-dur de type enduit (cémenteux) (gris)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-036918-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : C04		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - parement amont
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
joint sur parement amont	09/08/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Revêtement de murs n°2 - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet		
joint sur parement amont		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau semi-dur de type joint (bitumineux) (noir)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-036918-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - façade chambre des manoeuvres
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur descente EP	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Conduit de fluide - Murs		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur descente EP		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (gris) ; matériau (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P005		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - balustrade devant chambre des manoeuvres
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Garde-corps - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P006		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	RDC - chambre des manoeuvres
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur escalier en colimaçon	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Escalier - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur escalier en colimaçon		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (orange) ; matériau (noir)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P007		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	RDC - chambre des manoeuvres
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
mécanisme vanne de fond - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P008		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	RDC - chambre des manoeuvres
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Charpente - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P009		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	RDC - chambre des manoeuvres
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
poutrelles plancher haut - Plafond		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (marron) ; matériau (noir)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P010		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - masque Lévy
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Plaques ondulées et planes n°1 - Sol		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P011		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - passerelle au dessus du canal des vannes de fonds
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture verte sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
Garde-corps - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture verte sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (orange) ; matériau (noir)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P012		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - vanne de surface
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
paroi des vannes n°1 - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture sur métal		

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (noir) ; matériau (noir) (friable)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P013		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	A533730652	Extérieur - vanne de surface
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
peinture sur métal	28/06/2021	BOUCHEREAU Emmanuel
Localisation		
paroi des vannes n°2 - Toutes zones		
Résultat amiante		
Absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet : peinture sur métal		
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
RAW PRODUCT	Matériau de type peinture (noir) ; matériau (noir) (friable)	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
RAW PRODUCT	AR-21-SG-029859-01	Fibres d'amiante non détectées

ANNEXE CROQUIS

apave		Planche de repérage	
Client :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Titre :	Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS	Lieu d'intervention :	BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	1/10		
Type :	Version : 0 Planche de repérage usuel en plan		
Date :	22/09/2021	Bâtiment :	
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel	Etage :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Commentaire :	

Garde-corps de la passerelle de l'évacuateur de cure



		Planche de repérage			
Cient :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre		Titre :		Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS		Lieu d'intervention :		BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	2/10	Version : 0			
Type :	Planche de repérage usuel en plan				
Date :	22/09/2021				
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel		Bâtiment :		
Origine du plan :	Croquis ou document transmis		Etage :		
			Commentaire :		

Rambarde vanne de surface et
Crick ventelerie vanne de surface



PR2

PR3

		Planche de repérage			
Client :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre		Titre :		Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS		Lieu d'intervention :		BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	3/10	Version : 0			
Type :	Planche de repérage usuel en plan				
Date :	22/09/2021		Bâtiment :		
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel		Etage :		
Origine du plan :	Croquis ou document transmis		Commentaire :		
Chambre des manœuvres – Descente EP PR4 					

		Planche de repérage			
Cient :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre		Titre :		Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS		Lieu d'intervention :		BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	4/10	Version : 0			
Type :	Planche de repérage usuel en plan				
Date :	22/09/2021		Bâtiment :		
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel		Etage :		
Origine du plan :	Croquis ou document transmis		Commentaire :		

Balustrade devant la chambre des manœuvres

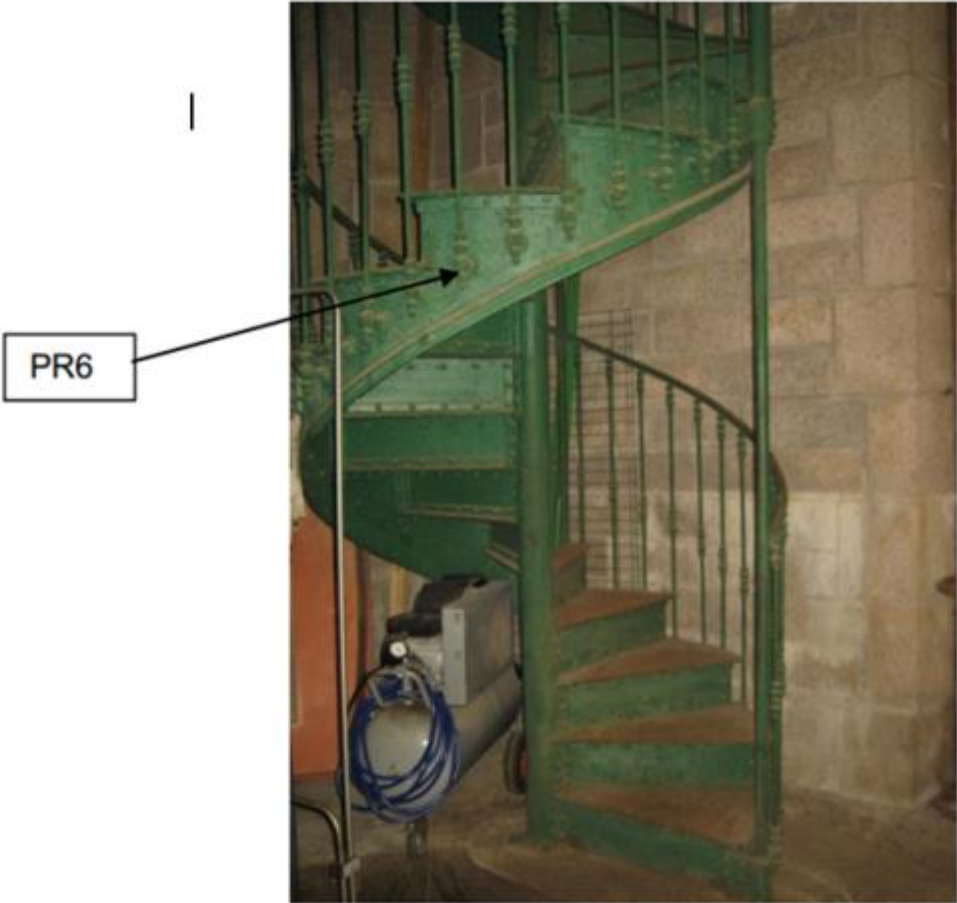


PR5

Intérieur chambre des manœuvres :

- Escalier colimaçon
- Mécanisme vanne de fond
- Charpente métallique étage
- Poutrelle plancher haut Rch

		Planche de repérage	
Cliant :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Titre :	Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS		Lieu d'intervention : BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	5/10	Version : 0	
Type :	Planche de repérage usuel en plan		
Date :	22/09/2021		
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel	Bâtiment :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Etage :	
		Commentaire :	



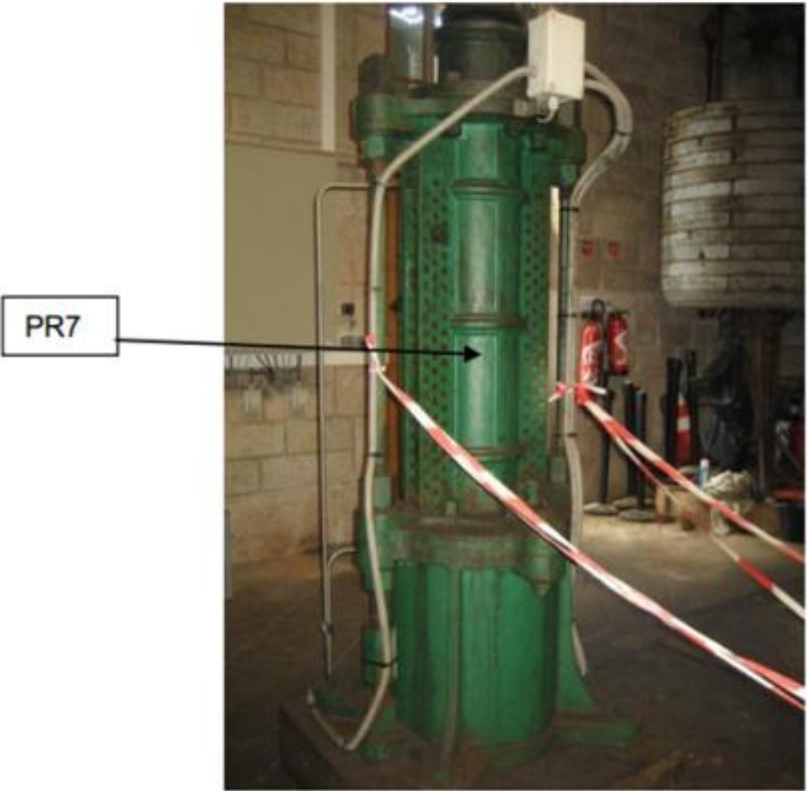
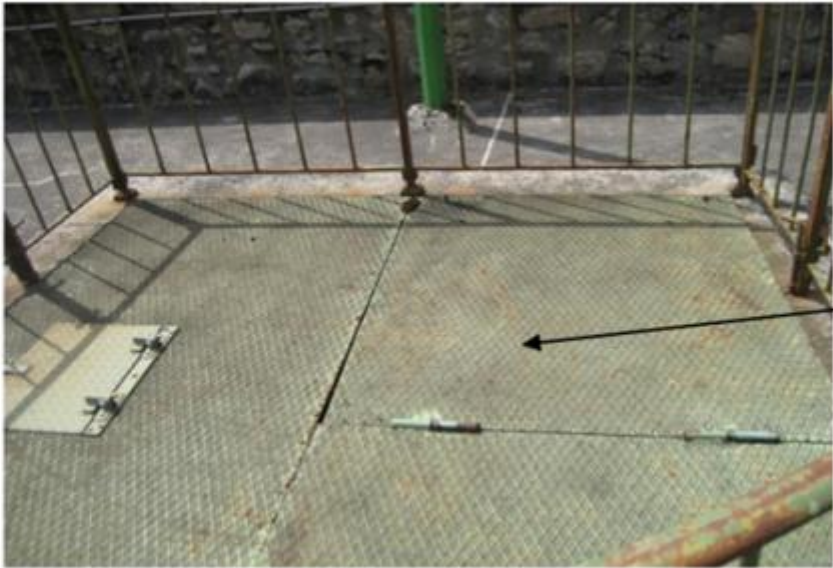


		Planche de repérage	
Cliant :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Titre :	Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS		BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	6/10	Version : 0	
Type :	Planche de repérage usuel en plan		
Date :	22/09/2021		
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel	Bâtiment :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Etage :	
		Commentaire :	

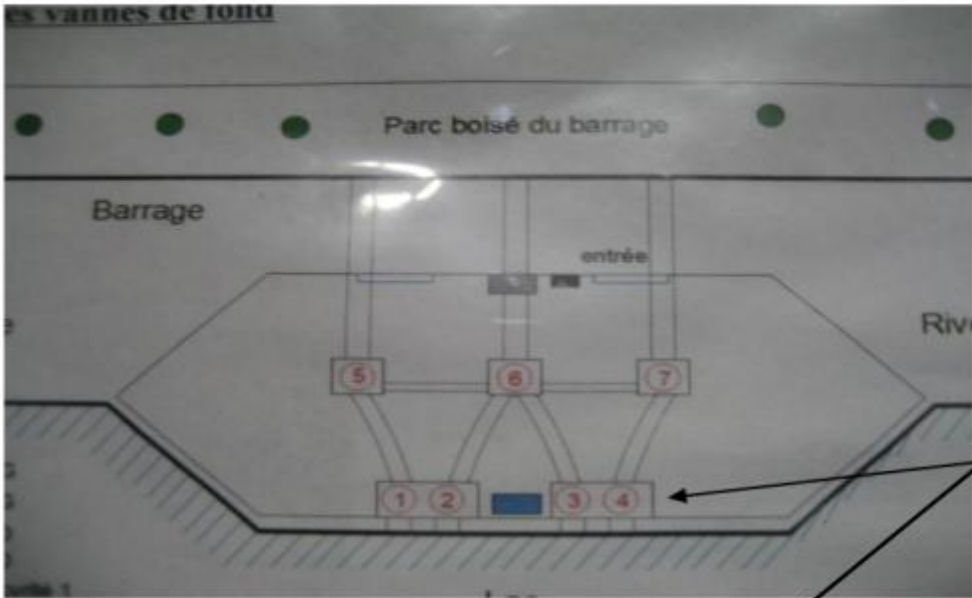


Plaques de fermeture des puits du masque Lévy



apave		Planche de repérage	
Client :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Titre :	Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS	Lieu d'intervention :	BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	7/10		
Type :	Version : 0		
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel		
Date :	22/09/2021	Bâtiment :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Etage :	
		Commentaire :	

EPANCHOIR N°1 : Vannes de fond –



inaccessible/ inondé lors de la première visite:
prélèvements effectué par les tunnels depuis la salle des machines par cordiste

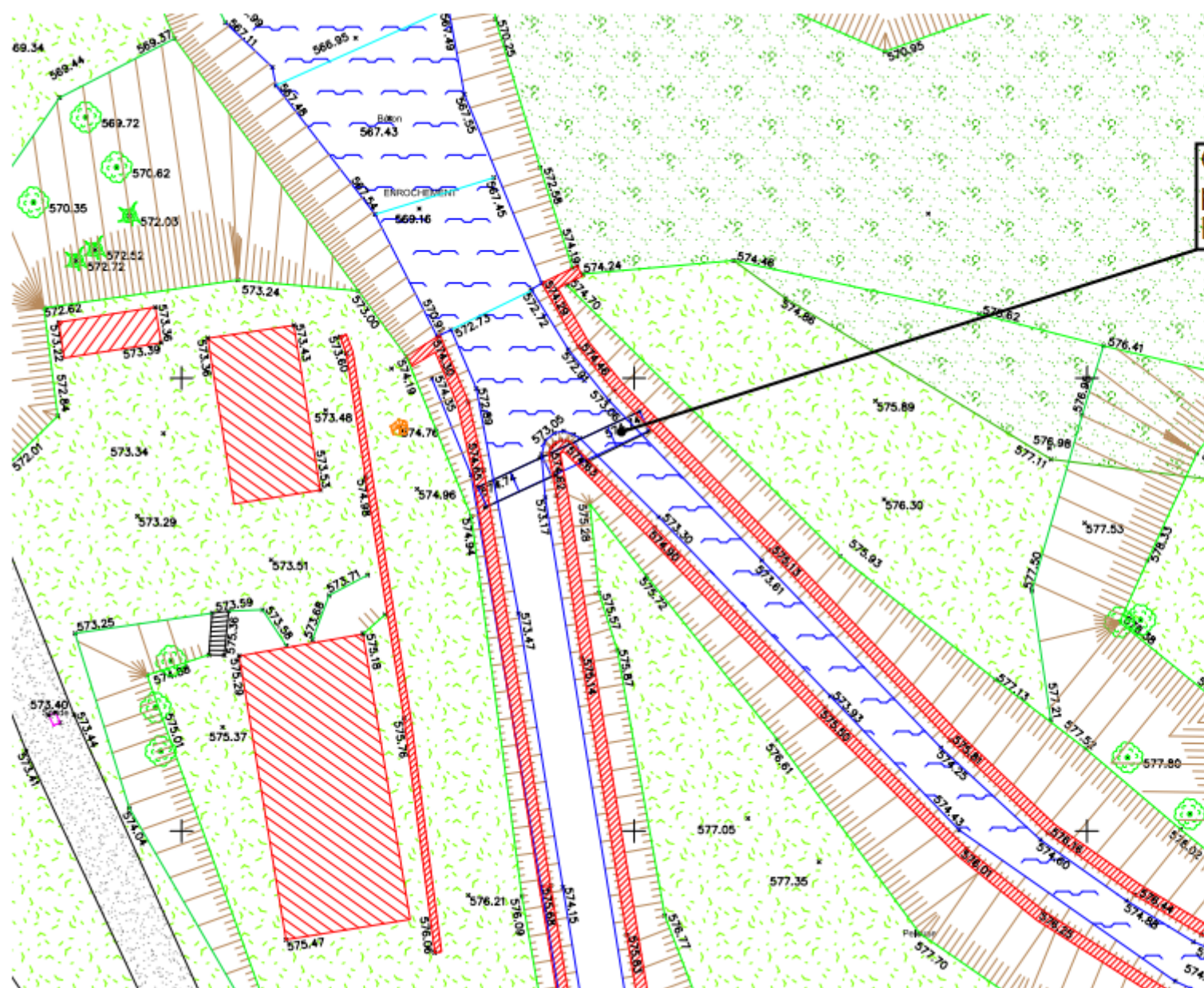


Plaques ondulées et planes n°1
Vanne de fond N°1
C01 Non amianté

Plaques ondulées et planes n°2
Vanne de fond N°2
C02 Non amianté

		Planche de repérage			
Cliant :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre		Titre :		Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS		Lieu d'intervention :		BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	8/10	Version : 0			
Type :	Planche de repérage usuel en plan				
Date :	22/09/2021		Bâtiment :		
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel		Etage :		
Origine du plan :	Croquis ou document transmis		Commentaire :		
EPANCHOIR N°3 : Vannes de surface  PR13 et 14					

Cliant :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Titre :	Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS	Lieu d'intervention :	BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	9/10		
Type :	Version : 0 Planche de repérage technique en plan		
Date :	22/09/2021	Bâtiment :	
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel	Etage :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Commentaire :	



Garde-corps
peinture verte sur métal
P011 Non amianté



apave Planche de repérage			
Cliant :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Titre :	Cartographie des prélèvements
N° rapport :	BARRAGE DES SETTONS	Lieu d'intervention :	BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS
N° planche :	10/10		
Type :	Version : 0 Planche de repérage usuel en plan		
Date :	22/09/2021	Bâtiment :	
Intervenant :	BOUCHEREAU Emmanuel	Etage :	
Origine du plan :	Croquis ou document transmis	Commentaire :	



ANNEXE PROCES VERBAUX D'ANALYSES
PV_00720210700616483

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

APAVE SUDEUROPE SAS
Monsieur Emmanuel BOUCHEREAU
 Park Nord
 Metz Tassy
 74373 PRINGY

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-SG-029859-01 Date d'émission de rapport : 08/07/2021 5:13 Page1/3
 Dossier N° : 21Y022163 Date de réception : 06/07/2021 Date d'analyse : 07/07/2021
 Référence dossier Client:4153711
 A533730652 A - BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS - Direction Départementale
 des Territoires de la Nièvre

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-Extérieur - passerelle de l'évacuateur de cure - Toutes zones - Garde-corps - peinture verte sur métal	Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (vert) (foncé) ; matériau (marron) (friable)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	P002-Extérieur - vanne de surface - Toutes zones - Garde-corps - peinture verte sur méta	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	P003-Extérieur - vanne de surface - Toutes zones - crick ventellerie vanne de surface - peinture verte sur méta	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (noir)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P004-Extérieur - façade chambre des manoeuvres - Murs - Conduit de fluide - peinture verte sur descente EP	Matériau de type peinture (gris) ; matériau (marron)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
005	P005-Extérieur - balustrade devant chambre des manoeuvres - Toutes zones - Garde-corps - peinture verte sur méta	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton, CS 40265

F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 1591
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-SG-029859-01 Date d'émission de rapport : 08/07/2021 5:13 Page 2/3
Dossier N° : 21Y022163 Date de réception : 06/07/2021 Date d'analyse : 07/07/2021
Référence dossier Client: 4153711
A533730652 A - BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS - Direction Départementale
des Territoires de la Nièvre

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	P006-RDC - chambre des manoeuvres - Toutes zones - Escalier - peinture verte sur escalier en colimaçon	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (orange) ; matériau (noir)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P007-RDC - chambre des manoeuvres - Toutes zones - mécanisme vanne de fond - peinture verte su métal	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	P008-RDC - chambre des manoeuvres - Plafond - Charpente - peinture verte sur méta	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
009	P009-RDC - chambre des manoeuvres - Plafond - poutrelles plancher haut - peintur verte sur métal	Matériau de type peinture (marron) ; matériau (noir)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010	P010-Extérieur - masque Lévy - Sol - Plaques ondulées et planes n°1 - peinture verte sur métal	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (marron)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	P011-Extérieur - passerelle au dessus du canal des vannes de fonds - Toutes zones - Garde-corps - peinture verte sur métal	Matériau de type peinture (vert) ; matériau (orange) ; matériau (noir)	MET / FQ9Q	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton, CS 40265

F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1591
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-SG-029859-01 Date d'émission de rapport : 08/07/2021 5:13 Page 3/3
Dossier N° : 21Y022163 Date de réception : 06/07/2021 Date d'analyse : 07/07/2021
Référence dossier Client: 4153711
A533730652 A - BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS - Direction Départementale
des Territoires de la Nièvre

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012	P012-Extérieur - vanne de surface - Toutes zones - paroi des vannes n°1 - peinture sur métal	Matériau de type peinture (noir) ; matériau (noir) (friable)	MET * / FQ9Q	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	P013-Extérieur - vanne de surface - Toutes zones - paroi des vannes n°2 - peinture sur métal	Matériau de type peinture (noir) ; matériau (noir) (friable)	MET * / FQ9Q	1 / 2 *	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur.

Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0,1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



André Trémellat
Tech. Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Ploton, CS 40265

F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31 - +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1591
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



PV_00720210800675186



Eurofins Analyses Pour Le Batiment Sud Est SAS

APAVE SUDEUROPE SAS
Monsieur Emmanuel BOUCHEREAU
Park Nord
Metz Tassy
74373 PRINGY

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-SG-036918-01 Date d'émission de rapport : 01/09/2021 18:58 Page 1/2
Dossier N° : 21Y026774 Date de réception : 31/08/2021 Date d'analyse : 01/09/2021
Référence dossier Client:4157156
A533730652 A - BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MONSTAUCHE-LES-SETTONS - Direction Départementale
des Territoires de la Nièvre

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	C01-Extérieur - vanne de fond n°1 - Toutes zones - Plaques ondulées et planes n°1 - Vanne de fond N°1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau (friable) (marron)	MET / EA6X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	C02-Extérieur - vanne de fond n°1 - Toutes zones - Plaques ondulées et planes n°2 - Vanne de fond N°2	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau (friable) (marron)	MET / EA6X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	C03-Extérieur - parement amont - Toutes zones - Revêtement de murs n°1 - Enduit sur parement amont	Matériau (pulvérulent) (noir) ; matériau semi-dur de type enduit (cimenteux) (gris)	MET / EA6X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	C04-Extérieur - parement amont - Toutes zones - Revêtement de murs n°2 - joint sur parement amont	Matériau semi-dur de type joint (bitumineux) (noir)	MET / EA6X	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (mode opératoire T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS
2, rue Chanoine Platon, CS 40265
F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE
Tél: +33 3 88 91 65 31; +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1591
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Bâtiment Sud Est SAS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-21-SG-036918-01 Date d'émission de rapport : 01/09/2021 18:58 Page 2/2
Dossier N° : 21Y026774 Date de réception : 31/08/2021 Date d'analyse : 01/09/2021

Référence dossier Client: 4157156

A533730652 A - BARRAGE DES SETTONS route D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS - Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)". "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Alison Dorthé
Tech. Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Est SAS

2, rue Chanoine Platon, CS 40265

F-42016 ST ETIENNE Cedex 1, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31 - +33 4 77 92 36 30 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 419 090 € RCS Saint-Etienne SIRET 529 294 027 00030 TVA FR47 529 294 027 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1591
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE TABLEAU ESTIMATIF DES QUANTITES

SANS OBJET

ANNEXE AUTRES DOCUMENTS

Document : 185 DiagAvtTrvx Lot01 Amiante-Plomb Rev00



DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Référence : 33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

Le 16/12/2020



Bien :
Adresse :

Bâtiment
Barrage des Settons
D 193
58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS

PROPRIÉTAIRE

Direction Départementale des Territoires de
la Nièvre
Service Loire Sécurité Risque 2, rue des
Pâtis - BP30069
58000 NEVERS

DEMANDEUR

Nievre Aménagement
13 rue Ferdinand Gambon
58000 NEVERS

Date de visite : 01/12/2020
Opérateur de repérage : CANOT Nicolas

Page de garde

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

1/1

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13eme de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

NOTE DE SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

RAPPORT N° 33137 DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA NIEVRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de bien : Bâtiment et ouvrages	Réf. Cadastre : NC
Adresse : Barrage des Settons D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS	Bâti : Oui
Propriétaire : Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Date du permis de construire : Antérieur au 1 juillet 1997
	Date de construction : avant 01/01/1949

CONSTAT AMIANTE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

EXPOSITION AU PLOMB

Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence.

Note de Synthèse

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

1/1

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél. 03 86 215 205 • Fax 03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Arrêté du 16/07/2019

R. 4412-97 à R. 4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019 Norme NF X 46-020 d'août 2017



Numéro de rapport	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A
Propriétaire	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre
Donneur d'ordre	Nievre Aménagement
Adresse de l'immeuble	Barrage des Settons D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS
Bâtiment ou installation	Bâtiment
Date de la commande	25/11/2020
La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage	08/12/2020
Date d'émission du rapport de repérage	16/12/2020
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	Barrage des Settons

Signataire du rapport

Signature et Visa

Opérateur de repérage :


CANOT Nicolas
SARL SG2B
Le 16/12/2020

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

1/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr


Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés

Référence (Sondage)	Matériaux ou produits	N° du local	Localisation	Etage	Référence (ZPSO)
S001	Fibres-ciment	6	"Zone Déversoir" : Passerelle 5	Extérieur	

Exclusions

Locaux, Parties de locaux ou Parties d'immeuble bâti non accessibles	Etage	Investigations approfondies complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de travaux	Moyen à mettre en œuvre par le donneur d'ordre
Maison : Plateau Etage 	1er	Zone en péril : Effondrement	Aucuns

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

2/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
CONCLUSIONS	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	4
OBJET DE LA MISSION :	4
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	4
IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT CONCERNE :	4
IDENTIFICATION DU BIEN CONCERNE :	4
PROGRAMME DE TRAVAUX	4
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE	5
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) :	5
PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES	5
PROGRAMME DE REPERAGE	9
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	9
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	9
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE	9
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020	9
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIS	10
RESULTATS DU REPERAGE	11
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE :	11
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	11
COMMENTAIRE SUR LA MISSION	12
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE	12
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	13
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS	28
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE	33
ANNEXE : AUTRES DOCUMENTS	37
ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE	39
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE	40

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

3/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage de l'amiante avant travaux dans les immeubles bâtis, défini à l'article R. 4412-97 du code du travail, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par les travaux et interventions visés à l'article R. 4412-94 du code du travail et définis par le donneur d'ordre.

Références de l'ordre de mission : 33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble :	Direction Départementale des Territoires de la Nièvre
Demeurant :	Service Loire Sécurité Risque 2, rue des Pâtis - BP30069 58000 NEVERS
Représenté par :	
Commanditaire du repérage :	Nievre Aménagement
Opérateur ayant réalisé le repérage :	Monsieur CANOT Nicolas
Nom et adresse de l'entreprise :	SARL SG2B 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS
N° de Siret :	42250408400076
RCP-compagnie-n° de police :	AXA Protexi Assurances -10328176904

1.3 Identification complète du bâtiment concerné :

Dénomination :	Barrage des Settons
Adresse complète :	D 193 58230 MONSTAUCHE-LES-SETTONS
Référence Cadastre :	NC

1.4 Identification du bien concerné :

Date du PC ou date de construction :	Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	Construction : avant 01/01/1949
Type et Fonction principale du bien :	Bâtiment	Tertiaire
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bien concerné :	Aucun	

2 Programme de Travaux

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit :

Intitulé

Maison : Travaux de réhabilitation générale (Sols, Murs, Plafonds, Façades, Toiture, etc ...)
Zone Déversoirs : Remplacement des Escaliers, Passerelles, Garde-corps, etc...

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

4/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

3 Cadre de la mission de repérage

3.1 Périmètre du repérage : locaux et parties d'immeubles concernés (zone d'intervention) :

Parties d'immeuble concernées

Parties d'immeuble visitées	Etage	Travaux
"Zone Déversoir" : Portail 	Extérieur	Concernée
"Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 1 	Extérieur	Concernée
"Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 2 	Extérieur	Concernée

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

5/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

SG2B
CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



"Zone Déversoir" : Escaliers 3 	Extérieur	Concernée
"Zone Déversoir" : Escaliers 4 	Extérieur	Concernée
"Zone Déversoir" : Passerelle 5 	Extérieur	Concernée

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

6/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

"Zone Déversoir" : Passerelle/Ecluse 6 	Extérieur	Concernée
"Zone Déversoir" : Passerelles/Ecluses 7 	Extérieur	Concernée
Bâti Maison 	Extérieur	Concernée

Amiante

Maison : Cave 	1er SS	Concernée
Maison : Plateau Rez de chaussée 	RDC	Concernée

Amiante



Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux, conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités			
Autre	Tuiles mécaniques	P	
2 - Parois verticales extérieures et Façades			
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs	M	
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	M	
	Peintures décoratives	M	
Éléments associés aux façades	Conduits de fumées, de cheminée, de ventilation	P	
3 - Parois verticales intérieures			
Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, ...)	M	
4 - Plafonds et faux plafonds			
Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes, ...)	M	
5 - Planchers et planchers techniques			
Revêtements de sols	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	M	
6 - Conduits et accessoires intérieurs			
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits en fibres-ciment, manchons	P	
8 - Equipements divers et accessoires			
Canalisations électriques préfabriquées	Isolants	P	
Autre	Peintures extérieures	P	

3.2 Rapports précédemment réalisés

Néant

4 Conditions de réalisation du repérage

4.1 Dates et Nature des visites sur site

Date	Objet
01/12/2020	Repérage et Prélèvements

4.2 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020

--

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

9/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



4.3 Conditions d'inaccessibilité ou d'impossibilité de réaliser des investigations approfondies	
Liste des parties d'immeubles, des locaux et parties de locaux non visités	Motif de l'inaccessibilité ou de l'absence de visite
Maison : Plateau Etage 	Zone en péril : Effondrement

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

10/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



5 Résultats du repérage

5.1 Résultats de l'Analyse Documentaire :

Titre	Référence	Commentaire
Programme de travaux	Barrage des Settons	Maison : Travaux de réhabilitation générale (Sols, Murs, Plafonds, Façades, Toiture, etc...) Zone Déversoirs : Remplacement des Escaliers, Passerelles, Garde-corps, etc...

5.2 Liste des matériaux et produits repérés

Local	Etage	Zone	Elément	Matériau / Produit	Critère(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante (oui/non)	Estimation de la quantité
"Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 1	Extérieur	Passerelle	Garde-corps, Main-courante métal	Peinture verte	Résultat d'analyse (P003)	Non	
"Zone Déversoir" : Escaliers 4	Extérieur	Sol	Conduit de fluides circulaire : regards/jonctions	Mortier de scellement	Résultat d'analyse (P002)	Non	
"Zone Déversoir" : Passerelle 5	Extérieur	Sol	Conduit de fluides circulaire	Fibres-ciment	Résultat d'analyse (P001)	Oui	135 ml / (Environ)
"Zone Déversoir" : Passerelle/Ecluse 6	Extérieur	Passerelle	Poutrelle métallique	Badigeon bitumineux noir	Résultat d'analyse (P004)	Non	
Bâti Maison	Extérieur	Toiture	Couverture	Tuiles mécaniques	Résultat d'analyse (P005)	Non	
		Façade avant	Revêtement de mur	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P006)	Non	
		Façade arrière	Revêtement de mur	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P007)	Non	
		Pignon gauche	Revêtement de mur	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P008)	Non	
		Pignon droit	Revêtement de mur	Enduit ciment	Résultat d'analyse (P009)	Non	
		Façades/Pignons	Tableaux briques	Mortier ciment	Résultat d'analyse (P010)	Non	
		Façades/Pignons	Portes, Volets, Fenêtres	Peinture verte épaisse	Résultat d'analyse (P011)	Non	
		Façade avant	Embrasures portes/fenêtres	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P012)	Non	
		Façade arrière	Embrasures fenêtres	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P013)	Non	
		Façades/Pignons	Fenêtres bois SV	Mastic vitrier	Résultat d'analyse (P014)	Non	

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

11/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

Maison : Cave	1er SS	Murs	Revêtement de murs	Enduit/Mortier ciment	Résultat d'analyse (P015)	Non	
		Plafond	Scellement hourdis briques	Mortier ciment	Résultat d'analyse (P016)	Non	
		Murs/Plafond	Fils électriques anciens	Enrobage tissus/caoutchouc/carton	Résultat d'analyse (P017)	Non	
Maison : Plateau Rez de chaussée	RDC	Murs sur extérieurs	Revêtement de mur n°1	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P018)	Non	
		Murs sur extérieurs	Revêtement de mur n°2	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P019)	Non	
		Murs sur extérieurs	Revêtement de mur n°3	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P020)	Non	
		Murs sur extérieurs	Revêtement de mur n°4	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P021)	Non	
		Mur de refend	Revêtement de mur n°1	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P022)	Non	
		Mur de refend	Revêtement de mur n°2	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P023)	Non	
		Plancher	Revêtement de sol	Mortier/Colle tomettes (15x15 rouges)	Résultat d'analyse (P024)	Non	
		Plafond	Revêtement de plafond n°1	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P025)	Non	
		Plafond	Revêtement de plafond n°2	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P026)	Non	
		Plafond	Revêtement de plafond n°3	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P027)	Non	
		Murs	Revêtement de cheminées	Enduit plâtre peint	Résultat d'analyse (P028)	Non	
		Mur	Four briques	Enduit/Mortier ciment	Résultat d'analyse (P029)	Non	

5.3 Commentaire sur la mission

Néant

5.4 Rappel des obligations du propriétaire concerné par la mission de repérage

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Amiante

ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation
PRELEVEMENT : P001
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - "Zone Déversoir" : Passerelle 5 Conduit de fluides circulaire - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Fibres-ciment
Résultat amiante		
Présence d'amiante		

PRELEVEMENT : P002
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - "Zone Déversoir" : Escaliers 4 Conduit de fluides circulaire : regards/jonctions - Sol
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Mortier de scellement
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

13/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P003
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - "Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 1 Garde-corps, Main-courante métal - Passerelle
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Peinture verte
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P004
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - "Zone Déversoir" : Passerelle/Ecluse 6 Poutrelle métallique - Passerelle
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Badigeon bitumineux noir
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

14/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P005
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Couverture - Toiture
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Tuiles mécaniques
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P006
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Revêtement de mur - Façade avant
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

15/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél. 03 86 215 205 • Fax 03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P007
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Revêtement de mur - Façade arrière
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P008
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Revêtement de mur - Pignon gauche
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

16/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél. 03 86 215 205 • Fax 03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P009
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Revêtement de mur - Pignon droit
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P010
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Tableaux briques - Façades/Pignons
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Mortier ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

17/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P011
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Portes, Volets, Fenêtres - Façades/Pignons
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Peinture verte épaisse
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P012
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Embrasures portes/fenêtres - Façade avant
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

18/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P013
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Embrasures fenêtres - Façade arrière
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P014
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	Extérieur - Bâti Maison Fenêtres bois SV - Façades/Pignons
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Mastic vitrier
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

19/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P015
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	1er SS - Maison : Cave Revêtement de murs - Murs
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit/Mortier ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P016
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	1er SS - Maison : Cave Scellement hourdis briques - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Mortier ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

20/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P017
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	1er SS - Maison : Cave Fils électriques anciens - Murs/Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enrobage tissu/caoutchouc/carton
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P018
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de mur n°1 - Murs sur extérieurs
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

21/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P019
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de mur n°2 - Murs sur extérieurs
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P020
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de mur n°3 - Murs sur extérieurs
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

22/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P021
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de mur n°4 - Murs sur extérieurs
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P022
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de mur n°1 - Mur de refend
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

23/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr


PRELEVEMENT : P023
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de mur n°2 - Mur de refend
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P024
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de sol - Plancher
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Mortier/Colle tomettes (15x15 rouges)
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

24/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr


PRELEVEMENT : P025
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de plafond n°1 - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P026
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de plafond n°2 - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

25/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

PRELEVEMENT : P027
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de plafond n°3 - Plafond
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

PRELEVEMENT : P028
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Revêtement de cheminées - Murs
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit plâtre peint
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

26/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS


PRELEVEMENT : P029
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre	RDC - Maison : Plateau Rez de chaussée Four briques - Mur
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
CANOT Nicolas	08/12/2020	Enduit/Mortier ciment
Résultat amiante		
absence d'amiante		

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

27/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



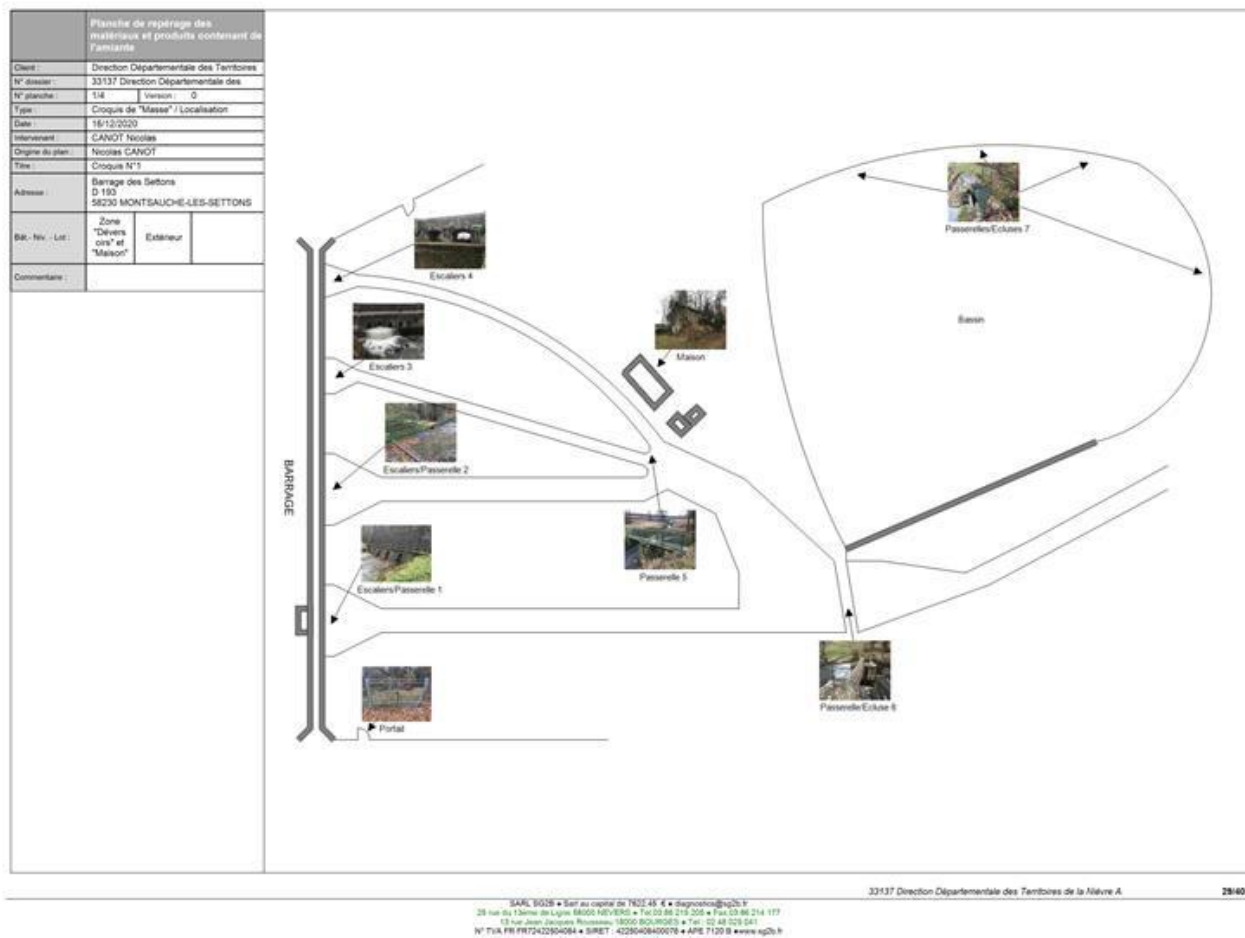
ANNEXE : Plans et/ou Croquis

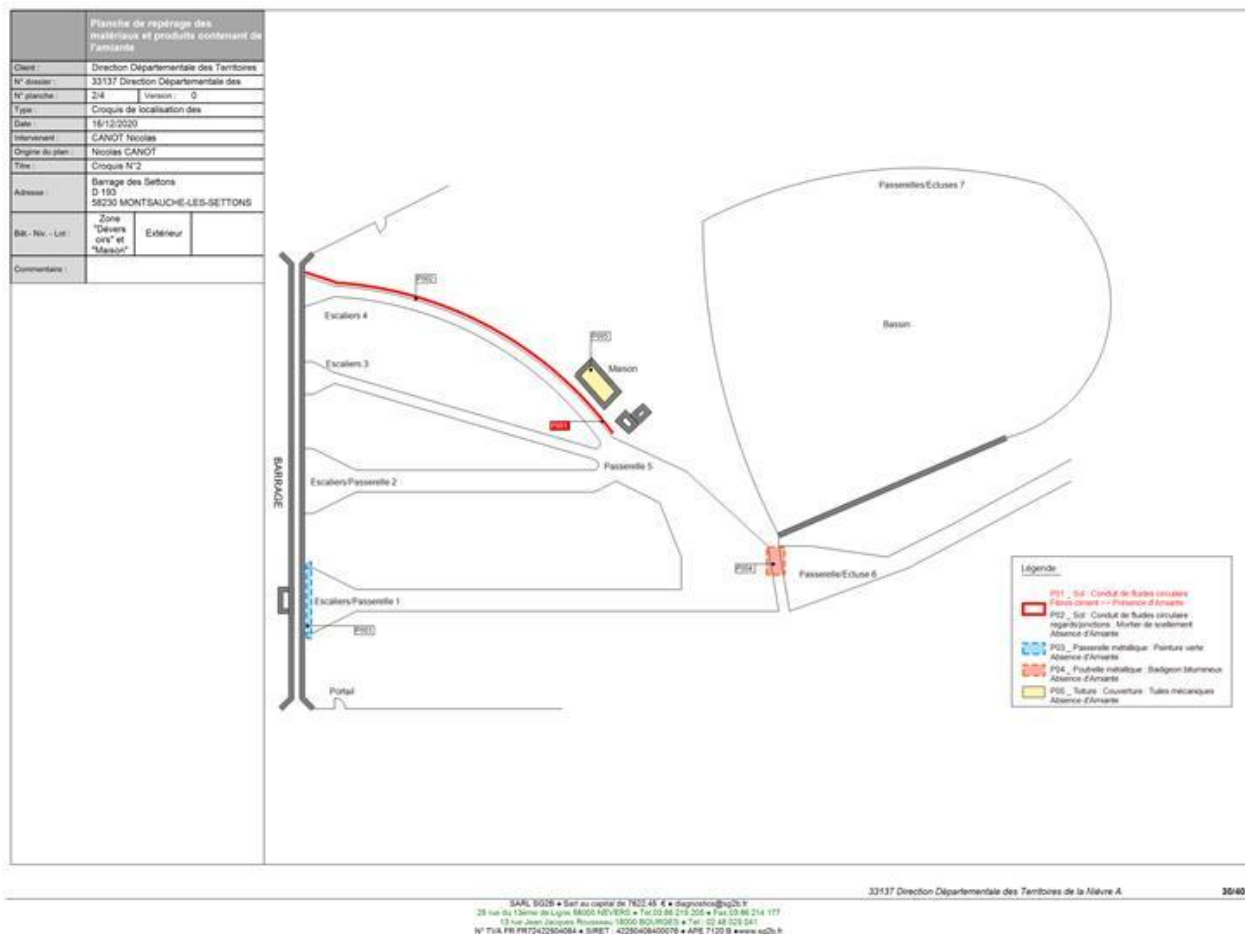
Amiante

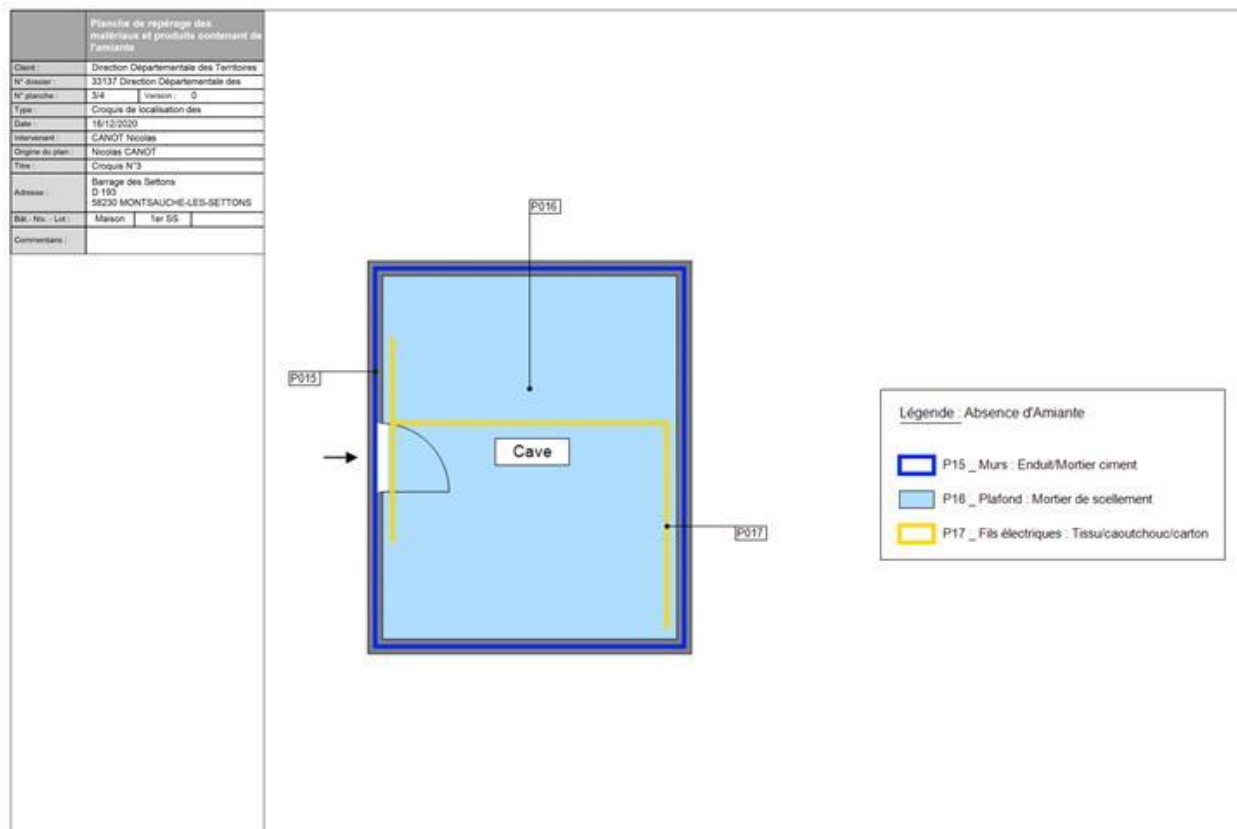
33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

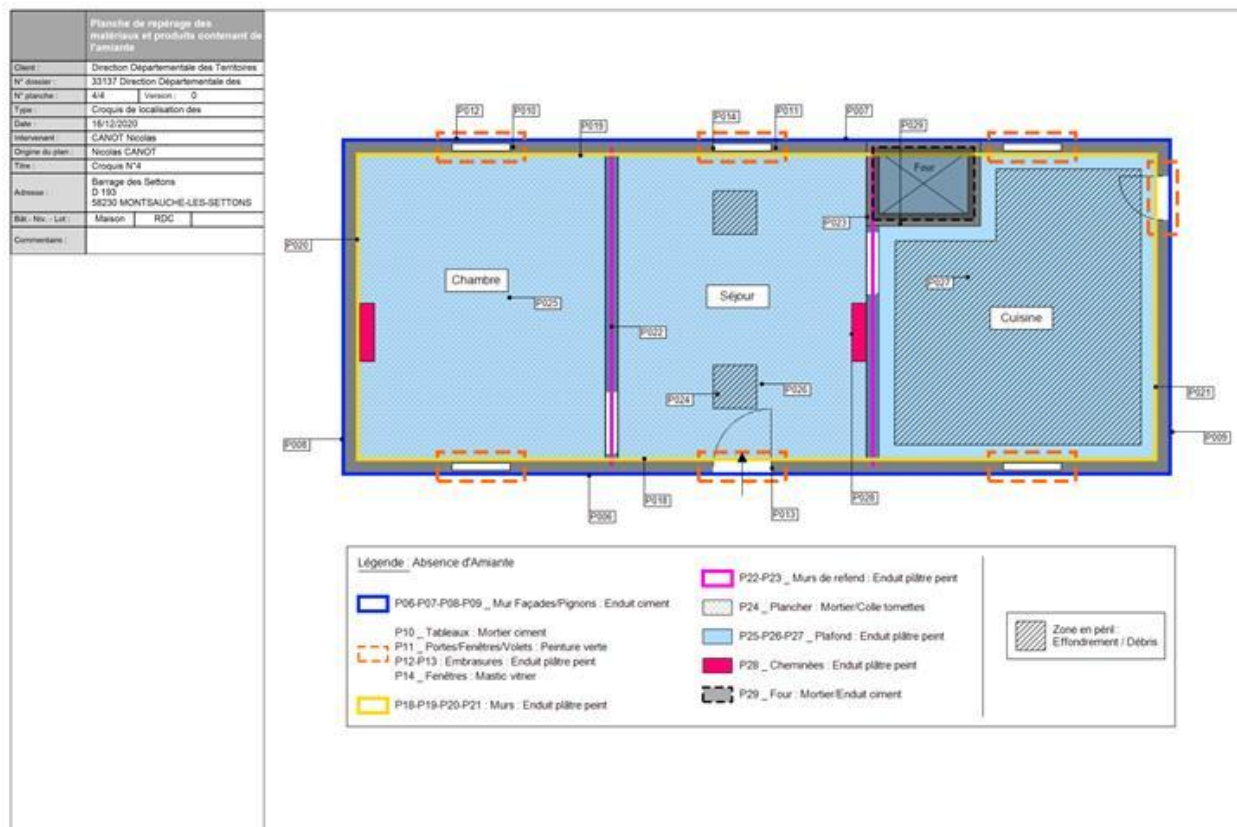
28/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr









ANNEXE : Procès verbaux d'analyse

Document 1



11 rue Pascal - European du Chêne
69500 BRON
Tel : 04 89 12 08 15
Fax : 04 89 12 08 19
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5909



Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation de COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais concernés par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1420-36192 EN DATE DU 16/12/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement résumées et identifiées comme telles.*

Client : SG2B 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS	Réf. Commande ITGA : IT1420-36192 Réf. Commande Client : 33137
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 04/12/2020

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

ou :

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la pièce d'essai :
 - (1) : Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne - IT085 ou IT433)
 - (2) : Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne - IT286)

Technique(s) : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide ISO 248 - Appendice 2) ; Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : Le détecteur de fibres d'amiante optiquement observables est garanti si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse

ou : Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) ; Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détecteur de fibres d'amiante est garanti si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12365
Réf échantillon client : P01 - Conduit fibres ciment - Sol	Description ITGA :			Fibrociment gris avec fibres visibles
* Fibrociment gris avec fibres visibles	META (1)	1	15/12/2020	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12366
Réf échantillon client : P02 - Mortier ciment - Sol	Description ITGA :			Mousse végétale / Matériau compact gris hétérogène
* Mousse végétale non séparable = matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12367
Réf échantillon client : P03 - Peinture verte - Passerelle	Description ITGA :			Peintures multiples en vrac
* Peintures multiples en vrac	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12368
Réf échantillon client : P04 - Enduit bitumineux - Passerelle	Description ITGA :			Matériau bitumineux noir
* Matériau bitumineux noir	META (2)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12369
Réf échantillon client : P05 - Enduit ciment - Terrasse	Description ITGA :			Peinture / Enduit compact rouge
* Peinture non séparable = enduit compact rouge non séparable	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12370
Réf échantillon client : P06 - Enduit ciment - Facade	Description ITGA :			Enduit beige en vrac
* Enduit beige en vrac	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Seul demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 11

Page 1/4

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

33/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél. 03 86 215 205 • Fax 03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1420-36192 EN DATE DU 16/12/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12371
Réf échantillon client : P07 - Enduit ciment - Façade				Description ITGA : Enduit beige en vrac
* Enduit beige en vrac	META (1)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12372
Réf échantillon client : P08 - Enduit ciment - Façade				Description ITGA : Peinture / Enduit beige en vrac
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (1)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12373
Réf échantillon client : P09 - Enduit ciment - Façade				Description ITGA : Peinture / Enduit beige en vrac
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (1)	2	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12374
Réf échantillon client : P10 - Enduit ciment - Tableaux				Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris
* Peinture non séparable = enduit compact gris non séparable	META (1)	2	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12375
Réf échantillon client : P11 - Peinture verte - Volets				Description ITGA : Peintures multiples en vrac avec poussières
* Peintures multiples en vrac avec poussières	META (1)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12376
Réf échantillon client : P12 - Enduit plâtre peint - Endosseures				Description ITGA : Peinture / Enduit beige en vrac
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (1)	2	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12377
Réf échantillon client : P13 - Enduit plâtre peint - Endosseures				Description ITGA : Peinture / Enduit beige en vrac
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (1)	2	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12378
Réf échantillon client : P14 - Mortier vitreux - Fenêtres				Description ITGA : Peintures multiples / Matériaux compact beige
* Peintures multiples non séparable = matériaux compact beige	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12379
Réf échantillon client : P15 - Mortier ciment - Sous sol				Description ITGA : Peinture / Matériaux beige en vrac hétérogènes
* Peinture non séparable = matériaux beige en vrac hétérogènes non séparable	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12380
Réf échantillon client : P16 - Mortier ciment - Sous sol				Description ITGA : Matériaux beige hétérogènes
* Matériaux beige hétérogènes	META (1)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :				Réf échantillon ITGA : IT022012-12381
Réf échantillon client : P17 - Trous/taquets/boutons/cartons - Sous sol				Description ITGA : Peinture / Toile fibreuse beige / Matériaux fibreux gris avec poussières / Matériaux noir en vrac
* Peinture non séparable = toile fibreuse beige	META (1)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -
* Matériaux fibreux gris avec poussières	MOLP	2	15/12/2020	Amiante non détecté / -
* Matériaux noir en vrac	META (2)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laborateur.
Seul demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 11

Page 2/4

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

34/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1420-36192 EN DATE DU 16/12/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12382
Réf échantillon client : P18 - Enduit plâtre peint - Mur			Description ITGA :	Peinture / Enduit beige en vrac
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12383
Réf échantillon client : P19 - Enduit plâtre peint - Mur			Description ITGA :	Peinture / Enduit beige en vrac
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (I)	1	16/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12384
Réf échantillon client : P20 - Enduit plâtre peint - Mur			Description ITGA :	Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peintures multiples non séparable = enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12385
Réf échantillon client : P21 - Enduit plâtre peint - Mur			Description ITGA :	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peinture non séparable = enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12386
Réf échantillon client : P22 - Enduit plâtre peint - Mur			Description ITGA :	Peintures multiples / Enduit beige en vrac
* Peintures multiples non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12387
Réf échantillon client : P23 - Enduit plâtre peint - Mur			Description ITGA :	Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matière beige
* Peintures multiples non séparable = enduit plâtreux blanc en vrac non séparable = matériaux beige non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12388
Réf échantillon client : P24 - Mortier ciment - Sol			Description ITGA :	Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène
* Peinture non séparable = matériau gris en vrac hétérogène non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12389
Réf échantillon client : P25 - Enduit plâtre peint - Plafond			Description ITGA :	Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac
* Peintures multiples non séparable = enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client :			Réf échantillon ITGA :	IT022012-12390
Réf échantillon client : P26 - Enduit plâtre peint - Plafond			Description ITGA :	Peintures multiples / Enduit beige en vrac
* Peintures multiples non séparable = enduit beige en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du
laboratoire.
Seul demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.
DTA 164-01 rev 11

Page 3/4

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

35/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1420-36192 EN DATE DU 16/12/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATÉRIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : P27 - Enduit plâtre peint - Plafond Réf échantillon client : P27 - Enduit plâtre peint - Plafond Réf échantillon ITGA : IT022012-12391				
* Peinture non séparable = enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : P28 - Enduit plâtre peint - Cloisonnée Réf échantillon client : P28 - Enduit plâtre peint - Cloisonnée Réf échantillon ITGA : IT022012-12392				
* Peinture non séparable = enduit beige en vrac non séparable = matériaux compact gris hétérogène non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : P29 - Mortier ciment - Four Réf échantillon client : P29 - Mortier ciment - Four Réf échantillon ITGA : IT022012-12393				
* Matériaux compact gris hétérogène non séparable = matériaux beige en vrac non séparable	META (I)	1	15/12/2020	Amiante non détecté / -

Validé par : Emmanuelle DOLFI - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laborateur.
 Seul dossier particulier et échantillon client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.
 DTA 164-01 rev 11

Page 4/4

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

36/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

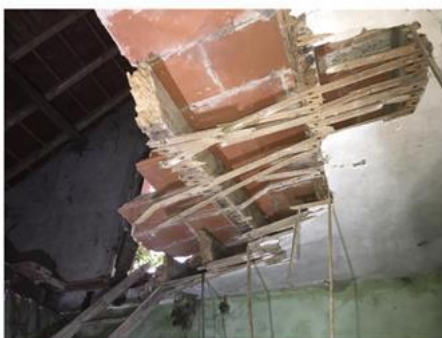


ANNEXE : Autres documents

Document : Effondrements constatés



Document : Effondrements constatés

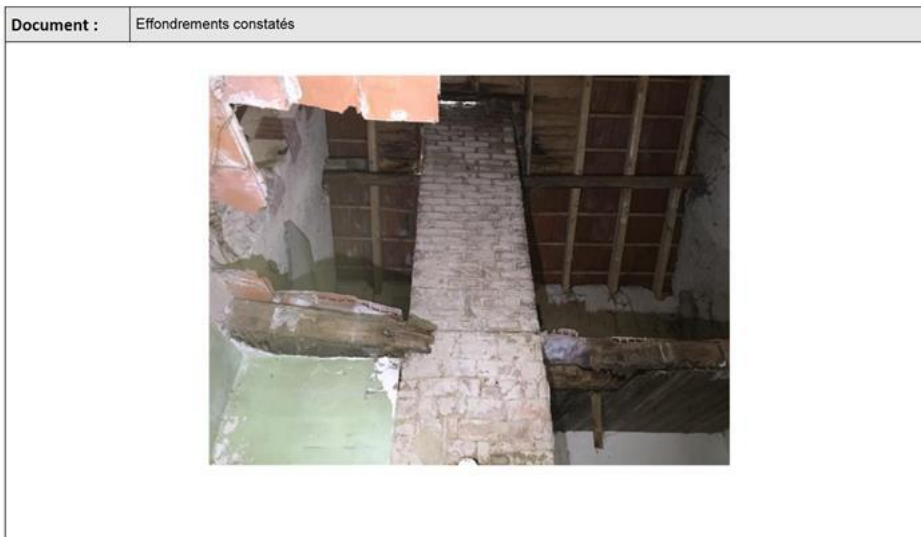


Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

37/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



Amiante



ANNEXE : Certificat de compétence



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI1347 Version 012

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CANOT Nicolas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 08/04/2015 - Date d'expiration : 07/04/2020
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 13/12/2017 - Date d'expiration : 12/12/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 16/10/2017 - Date d'expiration : 15/10/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 13/11/2017.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la réglementation.
** Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 100 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage, de diagnostic du risque d'exposition au plomb, de diagnostic de performance énergétique ou d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 100 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.
Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage, de diagnostic du risque d'exposition au plomb, de diagnostic de performance énergétique ou d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 100 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.
Arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques exerçant des activités de repérage, de diagnostic du risque d'exposition au plomb, de diagnostic de performance énergétique ou d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et des évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 100 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.



Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

Amiante

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre A

39/40

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél. 03 86 215 205 • Fax 03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr





CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Constat de risque d'exposition au plomb avant travaux ou démolition

A		Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP avant travaux ou démolition	
Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité. Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible). Le rapport permettra de fournir des éléments sur la présence de plomb aux personnes susceptibles de réaliser des travaux de nature à provoquer une altération substantielle des revêtements. Ce constat établit de manière exhaustive à l'aide d'un appareil à fluorescence X la présence ou l'absence de revêtements contenant du plomb quel qu'en soit la concentration. Le constat plomb avant travaux et démolition entre dans le cadre de l'évaluation réglementaire de la protection des travailleurs et de l'environnement. Ce rapport permet à l'employeur de renseigner la fiche individuelle d'exposition de ses salariés et de disposer des moyens adaptés afin d'éviter la dissémination de poussières de plomb. La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP			
B		Objet du CREP	
☐ Ou les parties communes d'un immeuble		☒ Avant travaux	
C		D	
Adresse du bien		Propriétaire	
Barrage des Settons D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS		Nom : Direction Départementale des Territoires de la Nièvre Adresse : Service Loire Sécurité Risque 2, rue des Pâtis - BP30069 58000 NEVERS	
E		Commanditaire de la mission	
Nom : Nievre Aménagement Qualité :		Adresse : 13 rue Ferdinand Gambon 58000 NEVERS	
F		L'appareil à fluorescence X	
Nom du fabricant de l'appareil : Niton Travaux Modèle de l'appareil : XLPS N° de série : 90010		Nature du radionucléide : Date du dernier chargement de la source : 01/07/2018 Activité de la source à cette date :	
G		Dates et validité du constat	
N° Constat : 33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P Date du constat : 09/12/2020		Date du rapport : 16/12/2020 Date limite de validité :	
H		Conclusion	
Classement des unités de diagnostic :			
Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1
	Nombre %	Nombre %	Nombre %
34	1 2,94 %	17 50,00 %	0 0,00 %
			Classe 2
			Nombre %
			0 0,00 %
			Classe 3
			Nombre %
			16 47,06 %
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.			
I		Auteur du constat	
Signature		Cabinet : SARL SG2B Nom du responsable : RICOLO Yves-Marie Nom du diagnostiqueur : CANOT Nicolas Organisme d'assurance : AXA Protexi Assurances Police : 10328176904	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

1/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION.....	1
OBJET DU CREP.....	1
ADRESSE DU BIEN.....	1
PROPRIETAIRE.....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION.....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X.....	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT.....	1
CONCLUSION.....	1
AUTEUR DU CONSTAT.....	1

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES3

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB.....	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE.....	3
- ARTICLES R.4412-156 A R.4412-161 DU CODE DU TRAVAIL.....	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION.....3

L'AUTEUR DU CONSTAT.....	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR).....	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL.....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL.....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER.....	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION.....	3
OCCUPATION DU BIEN.....	3
LISTE DES LOCAUX VISITES.....	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES.....	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X.....	4
STRATEGIE DE MESURAGE.....	4
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE.....	4

PRESENTATION DES RESULTATS.....5

CROQUIS.....6

RESULTATS DES MESURES.....10

COMMENTAIRES.....13

LES SITUATIONS DE RISQUE.....13

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES.....13

ANNEXES.....14

NOTICE D'INFORMATION.....	14
AUTRES DOCUMENTS.....	15
CERTIFICAT DE QUALIFICATION.....	17
ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB.....	18

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

2/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
- Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique
- Articles R.4412-156 à R.4412-161 du Code du Travail

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat			
Nom et prénom de l'auteur du constat : CANOT Nicolas		Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT Numéro de Certification de qualification : CPDI1347 Date d'obtention : 16/10/2017	
2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)			
Autorisation ASN (DGSNR) : T580241		Date d'autorisation : 25/03/2016	
Nom du titulaire : SARL SG2B		Expire-le : 25/10/2021	
Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : RICOLO BranBrann Ricolo			
2.3 Etalonnage de l'appareil			
Fabricant de l'étalon : NITON		Concentration : 1 mg/cm²	
N° NIST de l'étalon : 500-934		Incertitude : 0,2 mg/cm²	
Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début du CREP	1	09/12/2020	1
En fin du CREP	52	09/12/2020	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel	
Nom du laboratoire : NC	Coordonnées : NC
Nom du contact : NC	
2.5 Description de l'ensemble immobilier	
Année de construction : avant 01/01/1949	Nombre de cages d'escalier : 0
Nombre de bâtiments : 1	Nombre de niveaux : 1
2.6 Le bien objet de la mission	
Adresse : Barrage des Settons D 193 58230 MONTSAUCHE-LES-SETTONS	Bâtiment : Bâtiment
Type : Bâtiment	Entrée/cage n° :
Nombre de Pièces : 	Etage :
Référence Cadastre : NC	Situation sur palier :
	Destination du bâtiment : Autres
2.7 Occupation du bien	
L'occupant est ☐ Propriétaire	Nom de l'occupant si différent du propriétaire :
☐ Locataire	Nom :
☒ Sans objet, le bien est vacant	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

3/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



2.8 Liste des locaux visités		
N°	Local	Etage
1	"Zone Déversoir" : Portail	Extérieur
2	"Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 1	Extérieur
3	"Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 2	Extérieur
4	"Zone Déversoir" : Escaliers 3	Extérieur
5	"Zone Déversoir" : Escaliers 4	Extérieur
6	"Zone Déversoir" : Passerelle 5	Extérieur
7	"Zone Déversoir" : Passerelle/Ecluse 6	Extérieur
8	"Zone Déversoir" : Passerelles/Ecluses 7	Extérieur
9	Bâti Maison	Extérieur
10	Maison : Cave	1er SS
11	Maison : Plateau Rez de chaussée	RDC

2.9 Liste des locaux non visités			
N°	Local	Etage	Justification
12	Maison : Plateau Etage	1er	Zone en péril : Effondrements

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb). Ou tout substrat suspect pouvant émettre de la poussière au moment des travaux ou de la démolition.

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Ce constat établit de manière exhaustive à l'aide d'un appareil à fluorescence X la présence ou l'absence de revêtements contenant du plomb, quelle qu'en soit la concentration.

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement non friable ou d'un substrat pouvant émettre de la poussière au moment des travaux ou de la démolition, l'auteur du constat effectue le nombre de mesure nécessaire à une identification et une localisation précise des risques d'émission de poussière chargée en plomb par la reconnaissance du substrat et de sa teneur en plomb quelle qu'en soit le seuil.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb», dans les cas suivants :

- ☐ lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- ☐ lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

4/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- ☐ la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- ☐ la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic :

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
= 0,0mg/cm²		0
quelle qu'en soit la concentration	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

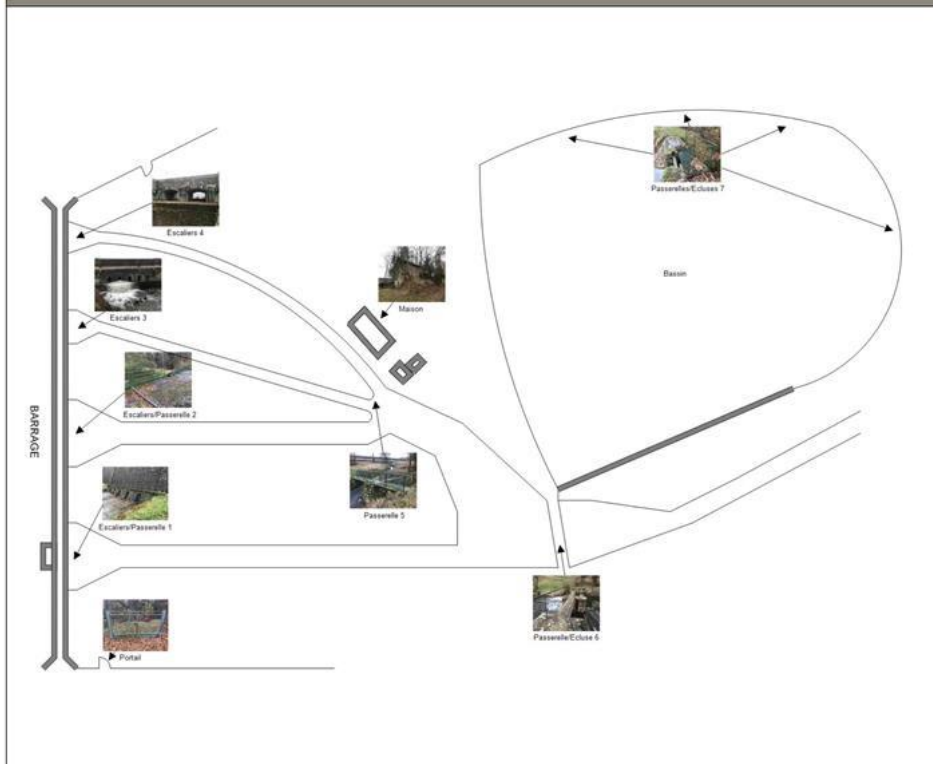
5/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



5 CROQUIS

Croquis N°1



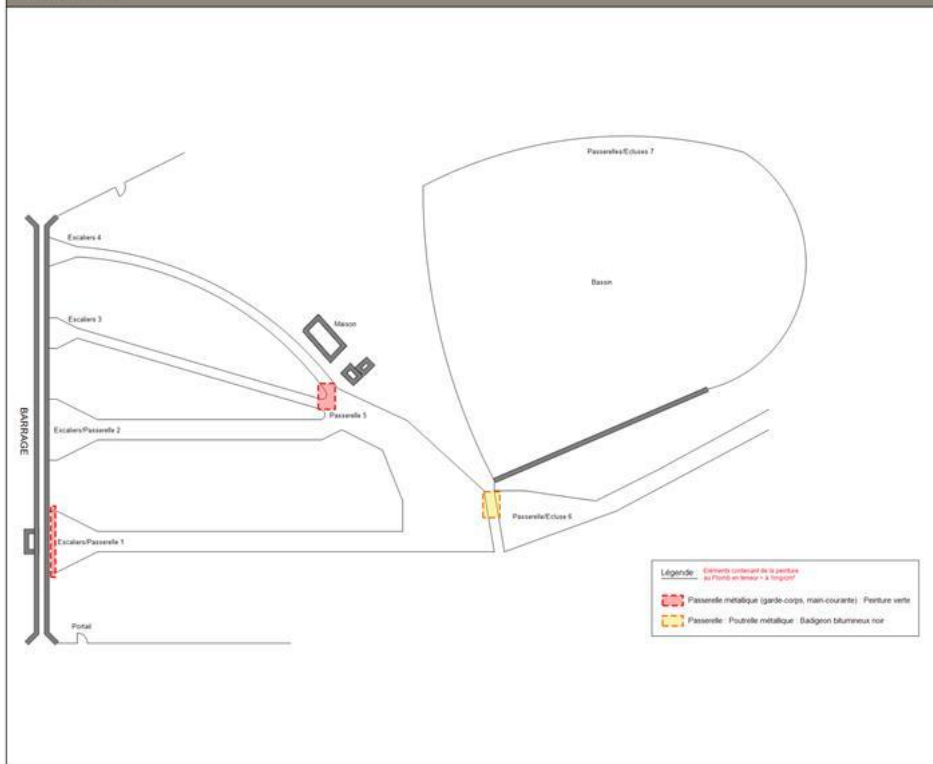
Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

6/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

Croquis N°2



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

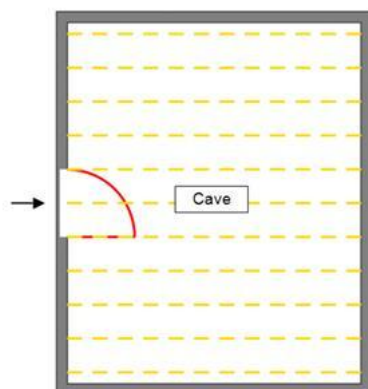
7/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

SG2B
CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Croquis N°3



Légende : Éléments contenant de la peinture
au Plomb en teneur > à 1mg/cm²

IPN / Poutrelles (Métal peint)

Porte : Ouvrant + Dormant (Bois/métal peint)

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

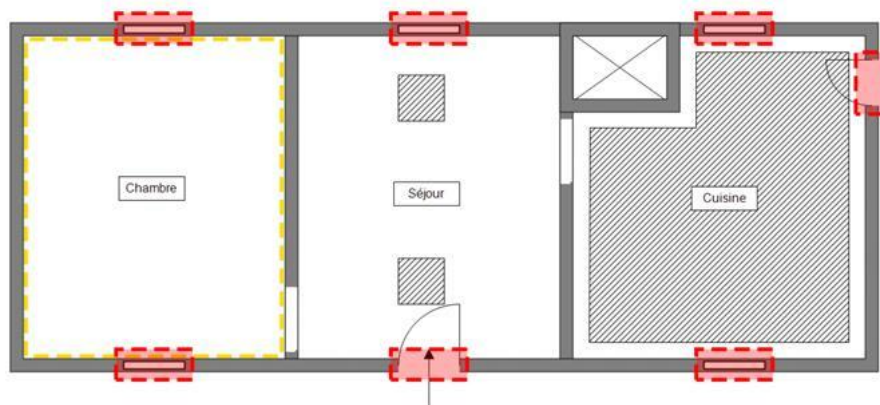
8/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

SG2B
CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Croquis N°4



Légende : Éléments contenant de la peinture au Plomb en teneur $\geq 1 \text{ mg/cm}^2$

Portes / Fenêtres / Volets :
Ouvrants + Dormant (Bois/métal peint)
Embrasures (Plâtre peint)

Plinthes (Bois peint)

Zone en péril :
Effondrement / Débris

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

9/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

6 RESULTATS DES MESURES

Local : Maison : Cave (1er SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
42	Baie	Porte Ouvrant	Bois, métal	Peinture	- de 1 m	D		3,7	3	
43	Plafond	IPN / Poutrelles	Métal	Peinture	- de 1 m	D		1,9	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			2	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		100,00 %

NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.

Local : "Zone Déversoir" : Portail (Extérieur)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
2	Accès	Portail	Poteaux + Ouvrants	Métal	Peinture	- de 1 m		0,58	0		
3						+ de 1 m		0,68			
Nombre total d'unités de diagnostic				1	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : "Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 1 (Extérieur)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
5	Escalier 1	Marches / Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m			0,1	0	
6					+ de 1 m			0,41		
8	Escalier 2	Marches / Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m			0,44	0	
9					+ de 1 m			0,63		
4	Passerelle	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	D		2,4	3	
7	Passerelle	Main-courante	Métal	Peinture	- de 1 m	D		1,8	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			2	% de classe 3		50,00 %

NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.

Local : "Zone Déversoir" : Escaliers/Passerelle 2 (Extérieur)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
10	Escalier 1	Marches / Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m			0,25	0	
11					+ de 1 m			0,56		
12	Escalier 2	Marches / Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m			0,04	0	
13					+ de 1 m			0,3		
14	Passerelle	Garde-corps n°1	Métal	Peinture	- de 1 m			0,58	0	
15					+ de 1 m			0,46		
16	Passerelle	Main-courante	Métal	Peinture	- de 1 m			0,1	0	
17					+ de 1 m			0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

10/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Local : "Zone Déversoir" : Escaliers 3 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
18	Escalier 1	Marches / Garde-corps n°1	Métal	Peinture	- de 1 m			0.69	0	
19					+ de 1 m			0.05		
20	Escalier 2	Marches / Garde-corps n°2	Métal	Peinture	- de 1 m			0.56	0	
21					+ de 1 m			0.2		
Nombre total d'unités de diagnostic			2	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : "Zone Déversoir" : Escaliers 4 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
22	Escalier 1	Marches / Garde-corps n°1	Métal	Peinture	- de 1 m			0.09	0	
23					+ de 1 m			0.09		
25	Escalier 2	Marches / Garde-corps n°2	Métal	Peinture	+ de 1 m			0.61	0	
24					- de 1 m			0.27		
Nombre total d'unités de diagnostic			2	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : "Zone Déversoir" : Passerelle 5 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
26	Passerelle	Garde-corps récent	Métal	Peinture	- de 1 m			0,6	0	
27					+ de 1 m			0,14		
28	Passerelle	Main-courante	Métal	Peinture	- de 1 m	D		3,1	3	
30	Passerelle	Passage (grilles)	Métal	Peinture	- de 1 m	D		2,4	3	
29	Passerelle	Poutrelles	Métal	Peinture	- de 1 m	D		5,4	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			3	% de classe 3		75,00 %

NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.

Local : "Zone Déversoir" : Passerelle/Ecluse 6 (Extérieur)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
31	Passerelle	Main-courante / Poteaux	Métal	Peinture	- de 1 m			0,56	0	
32					+ de 1 m			0,67		
	Passerelle	Passage (béton)	Béton	Non peint						Non peint
33	Passerelle	Poutrelle	Métal	Peinture / Badigeon	- de 1 m	D		6,2	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			3	Nombre d'unités de classe 3			1	% de classe 3		33,33 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

11/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS


Local : "Zone Déversoir" : Passerelles/Ecluses 7 (Extérieur)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
34	Passerelle	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m			0,58	0	
35					+ de 1 m			0,05		
36	Passerelle	Main-courante	Métal	Peinture	- de 1 m			0,09	0	
37					+ de 1 m			0,07		
38	Passerelle	Passage (grilles)	Métal	Peinture	- de 1 m			0,06	0	
39					+ de 1 m			0,45		
40	Passerelle	Poutrelles	Métal	Peinture	- de 1 m			0,13	0	
41					+ de 1 m			0,57		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Maison : Plateau Rez de chaussée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
44	Baies	Embrasures de portes et fenêtres	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D		10,4	3	
45	Baies	Embrasures de portes et fenêtres	Plâtre	Peinture	- de 1 m	D		12,6	3	
47	Baies	Fenêtres Huissierie + Ouvrants	Bois, métal	Peinture	- de 1 m	D		6,2	3	
48	Baies	Fenêtres Huissierie + Ouvrants	Bois, métal	Peinture	- de 1 m	D		7,9	3	
46	Baies	Portes Ouvrants	Bois, métal	Peinture	- de 1 m	D		12,8	3	
49	Baies	Volets Ouvrants	Bois, métal	Peinture	- de 1 m	D		5,9	3	
50	Baies	Volets Ouvrants	Bois, métal	Peinture	- de 1 m	D		6,8	3	
51	Chambre	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	D		1,8	3	
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			8	% de classe 3		100,00 %

NOTE : Le local présente un facteur de dégradation du bâti n° 1.

LEGENDE

Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
Nature des dégradations	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

12/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



7 COMMENTAIRES

Maison : Travaux de réhabilitation générale (Sols, Murs, Plafonds, Façades, Toiture, etc...)
Zone Déversoirs : Remplacement des Escaliers, Passerelles, Garde-corps, etc...

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	☒	☐
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	☒	☐
Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	☒	☐
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	☐	☒
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	☐	☒

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

13/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Article R. 231-58

Les concentrations en plomb métallique et ses composés présents dans l'atmosphère des lieux de travail ne doivent pas dépasser la valeur limite d'exposition professionnelle de 0,10 mg/m³ d'air (à 20°C et à 101,3 kPa) (soit 100 m g/m³). La valeur limite d'exposition professionnelle est une valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle mesurée ou calculée par rapport à une période de 8 heures, avec une limite pondérale définie en plomb métal.

Il y a une mesure transitoire avant l'application de ces valeurs : VME de 0,15 mg/m³ moyenne sur 40 heures (soit 150 m g/m³ /40h) jusqu'au 1^{er} avril 2004.

Le plomb fait partie des produits **CMR** (*Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques*) : **de quoi s'agit-il ?**

Cancérogène : substance, mélange ou procédé pouvant provoquer l'apparition d'un cancer ou en augmenter la fréquence. Ce sont, pour la grande majorité, des produits chimiques (amiante, poussières de bois, benzène...) mais les rayonnements ionisants et des agents biologiques sont également classés cancérogènes.

Mutagène ou génotoxique : produit chimique qui induit des altérations de la structure ou du nombre de chromosomes des cellules. Les chromosomes sont les éléments du noyau de la cellule qui portent l'ADN. L'effet mutagène (ou atteinte génotoxique) est une étape initiale du développement du cancer.

Toxique pour la reproduction ou reprotoxique : produit chimique (le plomb par exemple) pouvant altérer la fertilité de l'homme ou de la femme, ou altérer le développement de l'enfant à naître (avortement spontané, malformation...).

Voies d'exposition professionnelle

Les produits CMR peuvent pénétrer dans l'organisme comme tous les produits chimiques : par les voies respiratoires, la bouche ou la peau. Toute exposition à un produit CMR est considérée comme dangereuse pour la santé : en effet, certains de ces produits, même avec de très faibles niveaux d'exposition, ont des effets cancérogènes ou génotoxiques.

Grandes lignes de la prévention des risques CMR

Les produits CMR, utilisés dans l'entreprise ou pouvant donner lieu à des expositions, doivent être repérés lors de l'évaluation des risques.

Chaque fois que c'est techniquement possible, l'employeur doit avant tout chercher à supprimer ou substituer les produits CMR ou les procédés qui les génèrent ou les mettent en œuvre.

Lorsque ni la suppression ni la substitution ne sont possibles en l'état des connaissances, il faut envisager d'autres mesures de prévention destinées à réduire autant que possible les expositions à ces produits :

confinement ou travail en système clos,
mise en place d'autres mesures de protection collective (captage à la source, encoffrement, mécanisation de certaines opérations),

et lorsque toutes les autres mesures d'élimination ou de réduction des risques s'avèrent insuffisantes ou impossibles à mettre en œuvre : port d'équipements de protection individuelle.

Toutes les actions conduites doivent être accompagnées d'une formation et d'une sensibilisation du personnel exposé

La surveillance médicale des travailleurs exposés au plomb

L'exposition au plomb impose une visite médicale à l'embauche ainsi qu'une surveillance périodique des travailleurs au moins une fois par an, instaurée par le médecin du travail.

La détermination du taux de plomb (plombémie) dans le sang constitue le paramètre le plus important pour évaluer l'exposition encourue durant une période prolongée. Cette analyse est complétée en associant la Numération Formule Sanguine (NFS), la créatinémie, et le dosage de l'acide delta-aminolévulinique urinaire (ALAU).

La périodicité du contrôle des expositions est alors fonction des niveaux mesurés.

Une imprégnation trop importante au plomb constatée au cours de cette analyse biologique peut justifier une décision d'aptitude temporaire ou définitive au vu de l'évolution des paramètres pathologiques constatés dans les contrôles antérieurs. Le médecin du travail est habilité à proposer des mesures individuelles telles que mutations ou transformations de postes, justifiées par des considérations relatives à l'état de santé physique du travailleur. Le chef d'entreprise est tenu de prendre en considération ces propositions et, en cas de refus, de faire connaître les motifs qui s'opposent à ce qu'il y soit donné suite. En cas de difficulté ou de désaccord, la décision est prise par l'inspecteur du travail après avis du Médecin-Inspecteur du travail.

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

14/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13^{ème} de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr

AUTRES DOCUMENTS

Effondrements constatés



Effondrements constatés



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

15/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR 72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



Effondrements constatés



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

16/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
 25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
 13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
 N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier

N° CPDI1347 Version 012

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CANOT Nicolas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention** Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 21/01/2018 - Date d'expiration : 20/01/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 08/04/2015 - Date d'expiration : 07/04/2020
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 13/12/2017 - Date d'expiration : 12/12/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 16/10/2017 - Date d'expiration : 15/10/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 13/11/2017.



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

17/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél. 03 86 215 205 • Fax 03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tél : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B • www.sg2b.fr



CONTRÔLES & DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB



Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Traduction du document ThermoFisher Scientific du 1^{er} mars 2011 signé par Dr. Björn Klauke

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit 75 MBq.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de 370 MBq cette valeur limite est atteinte après 36 mois.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de 1480 MBq cette valeur limite est atteinte après 64 mois.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb nous statuons que :

Pendant cette durée l'appareil garantit que 95 % des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : (valeur cible - 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²).

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm² dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : SG2B

Modèle de l'analyseur : XL300

N° série de l'analyseur : 90010

N° de série de la source : RTV0183-23

Date d'origine de la source : 01/07/2018

Date de fin de validité de la source : 30/06/2023

Fondis Bioritech
28 avenue Douglas Trough
75860 VOISINS LE MOUTONNEUR
Tel : +33 (0)1 34 52 10 26
Fax : +33 (0)1 34 57 23 25
E-mail : info@fondis-bioritech.com
Site : www.fondis-bioritech.com
SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00001 - APE 4802Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de production : Versailles



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

33137 Direction Départementale des Territoires de la Nièvre P

18/18

SARL SG2B • Sarl au capital de 7622,45 € • diagnostics@sg2b.fr
25 rue du 13ème de Ligne 58000 NEVERS • Tél.03 86 215 205 • Fax.03 86 214 177
13 rue Jean Jacques Rousseau 18000 BOURGES • Tel : 02 48 025 041
N° TVA FR FR72422504084 • SIRET : 42250408400076 • APE 7120 B •www.sg2b.fr

Commentaire :

Document :

Synthèse intervention SETTONS

Suite à la prévisite réalisée le 18 juin par Mme CATTANEO accompagné par Mme Nathalie Coulom, vous trouverez ci-après le détail de notre intervention dans le cadre du diagnostic amiante et plomb avant travaux :

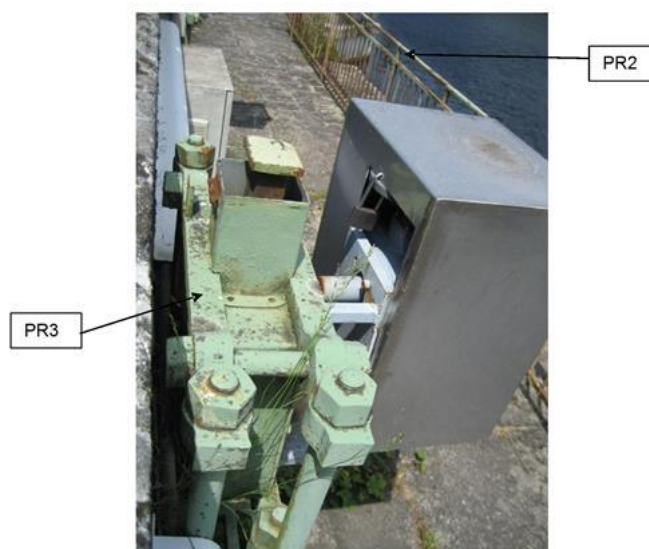
Intervention planifiée le 28 juin à partir de 11 h et le 29 juin.

Intervenants : Mr Emmanuel BOUCHEREAU et Mr Jean Charles CLAVERIE

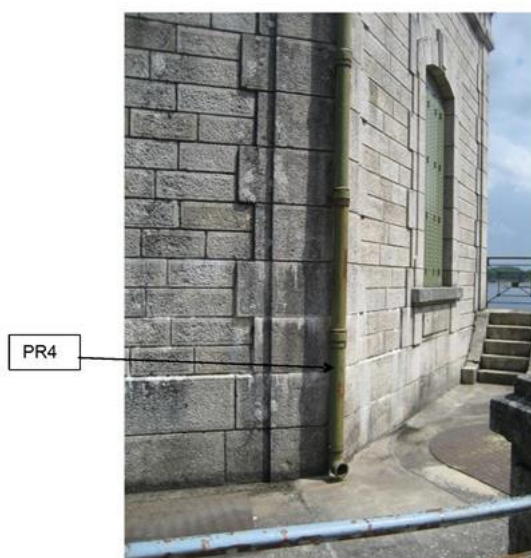
Garde-corps de la passerelle de l'évacuateur de cure



**Rambarde vanne de surface et
Crick ventellerie vanne de surface**



Chambre des manœuvres – Descente EP

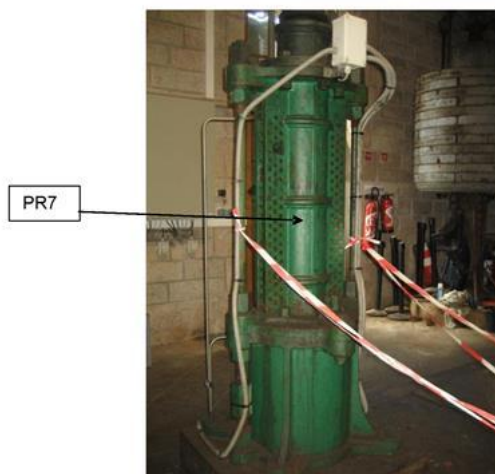


Balustrade devant la chambre des manœuvres



Intérieur chambre des manœuvres :

- Escalier colimaçon
- Mécanisme vanne de fond
- Charpente métallique étage
- Poutrelle plancher haut Rch





PR8



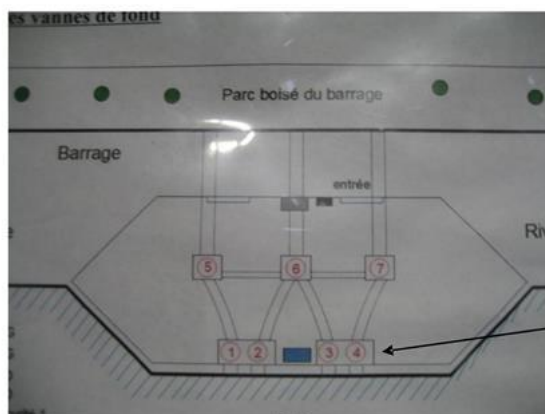
PR9

Plaques de fermeture des puits du masque Lévy



PR10

EPANCHOIR N°1 : Vannes de fond –



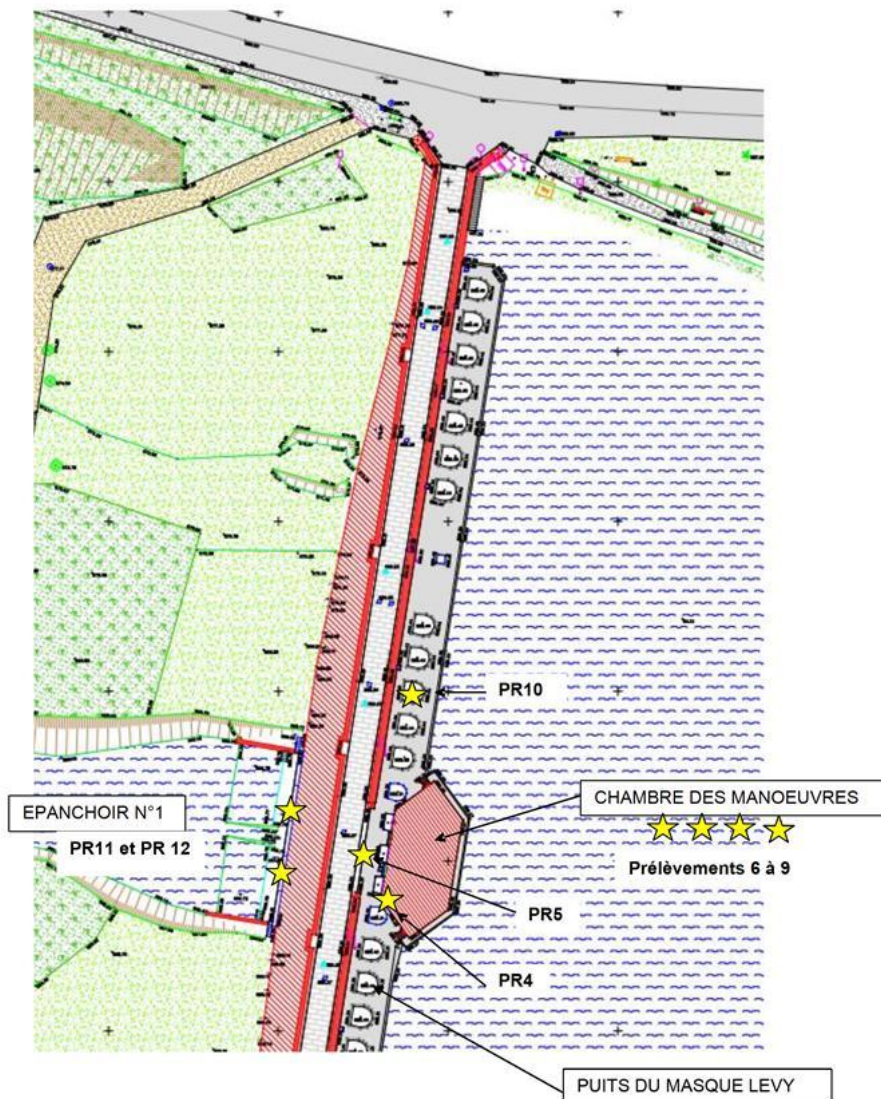
EPANCHOIR N°3 : Vannes de surface

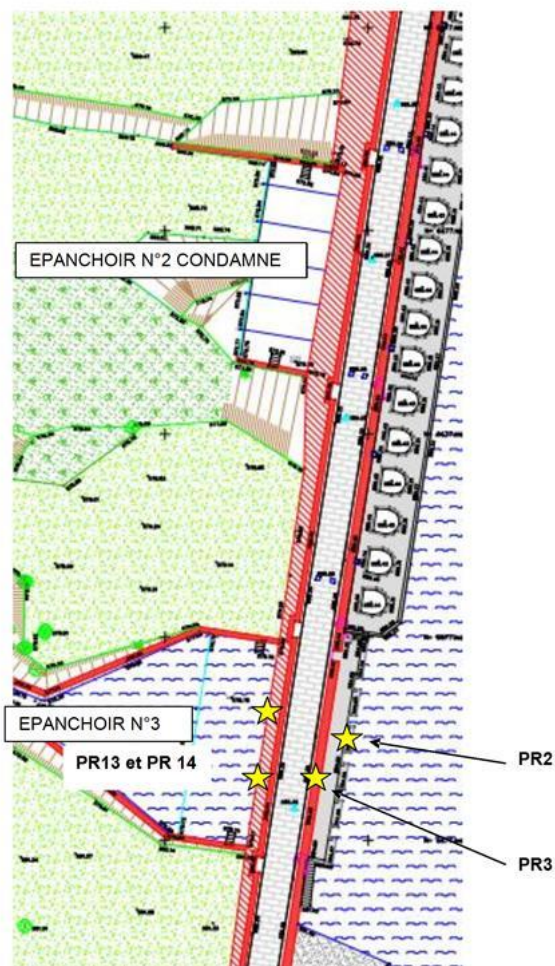


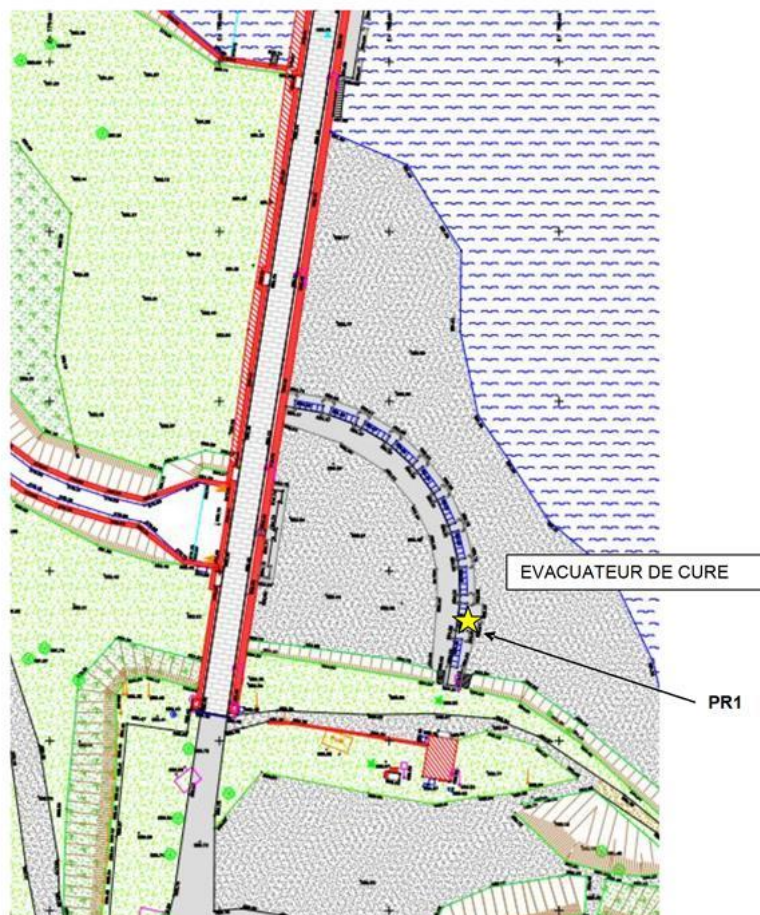
PR13 et 14

LOCALISATION DES PRELEVEMENTS

★ PRELEVEMENTS PREVUS







Commentaire :

ANNEXE CERTIFICATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI 0753 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BOUCHEREAU Emmanuel

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention**
	Date d'effet : 26/06/2020 - Date d'expiration : 25/06/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention*
	Date d'effet : 26/06/2020 - Date d'expiration : 25/06/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 29/06/2020.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnosticteur
Portée disponible sur www.icert.fr
Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0122
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev14

ANNEXE ATTESTATION D'ASSURANCE

AXA France IARD
DIRECTION ENTREPRISES
Production R.C. – Grands Comptes
Télécopie 01.57 65 07 90



Contrat RC n° 5271124804 1/2

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, atteste par la présente que l'assuré

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de **APAVE SUDEUROPE SAS et de ses filiales** :

- **APAVE MONACO**
- **APAVE NOUVELLE CALEDONIE (succursale)**
- **APAVE NON DESTRUCTIVE TESTING (NDT)**
- **AQUALIS**
- **GIE ESQS**
- **GIE IQSE**
- **ISIA**
- **PRORAD**

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° 5271124804, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- bâtiment et génie civil
- essais, mesures et métrologie
- laboratoires d'analyses (non médicales)
- conseils
- formation
- certification, contrôle, qualification et homologation

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités, à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**

Contrat RC n° 5271124804 2/2


TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties		Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle		
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus <i>Sans pouvoir excéder pour :</i>		5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs		5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement		2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada <i>sous-limités :</i>		5 000 000 € par année d'assurance
c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA		1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *		2 500 000 € par année d'assurance *

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2021 au 31/12/2021** inclus sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 22/12/2020
Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR L'ASSUREUR :

